



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R75-2020-151

PUBLIÉ LE 21 OCTOBRE 2020

Sommaire

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE-VIENNE 87

R75-2020-10-06-018 - Arrêté du 6 octobre 2020 portant extension de 2 places du SSIAD de Limoges, géré par l'Association Soins et Santé de Limoges (6 pages) Page 4

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-10-16-004 - Arrêté n°PH80 du 16 octobre 2020 portant autorisation d'une demande de transfert d'une officine de pharmacie à POUILLON (40350) (3 pages) Page 11

R75-2020-10-19-003 - Arrêté PH73 du 19 octobre 2020 rejetant la demande confirmative d'autorisation de transfert (4 pages) Page 15

R75-2020-10-13-006 - Décision n°2020-130 du 13 octobre 2020 constatant la caducité de l'autorisation d'exercer l'activité de soins de suite et de réadaptation, spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur, adulte, en hospitalisation complète, sur le site de la Clinique de l'Atlantique, détenue par la SAS Clinique de l'Atlantique (2 pages) Page 20

DIRECTION REGIONALE DOUANES

R75-2020-10-19-006 - Décision n°2020 4 - Délégation de signatures et de compétences (75 pages) Page 23

DRAAF

R75-2020-10-16-002 - Décision en date du 15 octobre 2020 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale (5 pages) Page 99

R75-2020-10-16-003 - Décision en date du 15 octobre 2020 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire pour procéder à l'engagement et la liquidation des crédits (9 pages) Page 105

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-10-19-007 - ARRETE portant approbation des dispositions spécifiques "risques routiers" du plan ORSEC de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest instituant le "plan intempéries Sud-Ouest" (2 pages) Page 115

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de Bordeaux

R75-2020-10-19-002 - Arrêté portant modification de la composition du conseil d'administration de la CARSAT Centre-Ouest (1 page) Page 118

R75-2020-10-19-005 - Arrêté portant modification de la composition du conseil de la CPAM de Lot et Garonne (1 page) Page 120

R75-2020-10-21-001 - Arrêté portant modification de la composition du conseil d'administration de la CAF de la Gironde (1 page) Page 122

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-10-20-002 - Arrêté réunion formation conjointe CTA BLP 09-11-2020 (1 page) Page 124

SGAR Nouvelle-Aquitaine

R75-2020-10-19-004 - Arrêté du 19 octobre 2020 portant modification de la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine (3 pages) Page 126

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
HAUTE-VIENNE 87

R75-2020-10-06-018

Arrêté du 6 octobre 2020 portant extension de 2 places du
SSIAD de Limoges, géré par l'Association Soins et Santé
de Limoges

ARRETE du 06 OCT. 2020

portant autorisation d'extension de 2 places du
Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)
sis 43 rue de Nexon à 87000 LIMOGES
géré par l'Association Soins Santé
sise à 87000 LIMOGES

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine**

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 313-1 et L.313-27 et R. 313-1 à R. 313-34 relatifs aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Michel LAFORCADE en qualité de Directeur général de l'ARS Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

VU l'arrêté du 17 juillet 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant adoption du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU le schéma régional de santé du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du 23 octobre 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, fixant le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) de la région de Nouvelle-Aquitaine pour la période 2017-2021 ;

VU la décision du 4 juin 2020 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature ;

VU l'arrêté du 11 juin 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine actant le renouvellement d'autorisation à compter du 3 janvier 2017 pour une durée de 15 ans du SSIAD de Limoges géré par l'Association Soins Santé d'une capacité de 148 places ;

VU l'arrêté du 30 octobre 2019 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant pérennisation de la plateforme médico-sociale post-hospitalisation par autorisation d'extension du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de Limoges, géré par l'Association Soins Santé, et portant la capacité totale à 159 places ;

VU le CPOM 2019-2023 signé le 3 février 2020 ;

VU le dossier de demande, déposé le 10 septembre 2020 par l'Association Soins et Santé de Limoges, représentée par sa directrice et sollicitant l'extension de 2 places de SSIAD de nuit ;

VU le dossier justificatif déclaré complet le 10 septembre 2020 ;

CONSIDERANT que ce renforcement de ce service de nuit par l'extension de deux places permettra de mieux couvrir les besoins en nombre de personnes accompagnées et de situations chroniques rencontrées ;

CONSIDERANT que le projet répond aux objectifs du plan d'action régional pour la vie à domicile « assurer une bonne accessibilité à l'offre de SSIAD/SPASAD » ;

CONSIDERANT que le projet est compatible avec les objectifs du schéma régional de santé de la région Nouvelle-Aquitaine et répond aux besoins repérés par ce même schéma ;

CONSIDERANT qu'il est compatible avec le PRIAC 2017-2021 de la région Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDERANT qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant de dotations notifiées par la CNSA à l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDERANT qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : L'autorisation d'extension de 2 places du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), situé à Limoges, sollicitée par l'Association Soins Santé sise à Limoges, est accordée à compter de la date de signature du présent arrêté.

L'extension autorisée est de 2 places de SSIAD pour personnes âgées.

La capacité totale autorisée de 159 est en conséquence portée à 161 places de SSIAD dont 20 places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

ARTICLE 2 : La zone d'intervention du SSIAD Soins et Santé reste inchangée.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles, cette autorisation est accordée pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017.

Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même code, au moins deux ans avant l'expiration du délai de 15 ans précité.

ARTICLE 4 : L'autorisation sera réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de 6 mois suivant la notification de la présente décision.

ARTICLE 5 : Le titulaire de l'autorisation transmet aux autorités compétentes une déclaration sur l'honneur attestant de la conformité du service aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement mentionnées au II de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 6 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement du SSIAD par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente, en vertu de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de l'autorité compétente concernée.

ARTICLE 7 : Ce service est répertorié dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Entité juridique Association Soins Santé	Entité établissement SSIAD Soins Santé
N° FINESS : 87 000 098 1	N° FINESS : 87 000 402 5
N° SIREN : 784 115 339	code catégorie : 354 SSIAD
Adresse : Le Castel Marie 43 rue de Nexon 87000 LIMOGES	Adresse : Le Castel Marie 43 rue de Nexon 87000 LIMOGES
Code statut juridique : 60 Association L 1901 non RUP	capacité : 161

Discipline		Activité / Fonctionnement		Clientèle		Capacité
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	
358	Soins Infirmiers à Domicile	16	Prestations en milieu ordinaire	700	Personnes âgées	141
357	Activités soins d'accompagnement et de réhabilitation	16	Prestations en milieu ordinaire	436	Personnes Alzheimer ou maladies apparentées	20

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, il pourra faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'ARS,
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre des solidarités et de la santé,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent (ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr).

A Bordeaux, le **06 OCT. 2020**
 Pour le Directeur
 Agence Régionale
 Nouvelle-Ac
 La D
 de l'A
 HÉLÈNE JUNQUA

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-10-16-004

Arrêté n°PH80 du 16 octobre 2020 portant autorisation
d'une demande de transfert d'une officine de pharmacie à
POUILLON (40350)

Arrêté n° PH 80 du 16 octobre 2020

Portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie :
PHARMACIE SAINT MARTIN
40350 POUILLON

**Le Directeur Général
de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine,**

VU le code de la santé publique et notamment les articles L.5125-3 et suivants et R.5125-1 et suivants ;

VU l'ordonnance n°2018-3 du 3 janvier 2018 relative à l'adaptation des conditions de création, transfert, regroupement et cession des officines de pharmacie ;

VU le décret n°2018-671 du 30 juillet 2018 pris en application de l'article L.5125-3 1° du code de la santé publique définissant les conditions de transport pour l'accès à une officine en vue de caractériser un approvisionnement en médicaments compromis pour la population ;

VU le décret n°2018-672 du 30 juillet 2018 relatif aux demandes d'autorisation de création, transfert et regroupement et aux conditions minimales d'installation des officines de pharmacie ;

VU le décret du 7 octobre 2020, publié au Journal Officiel de la République Française le 8 octobre 2020, portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 fixant la liste des pièces justificatives accompagnant toute demande de création, de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;

VU la décision du Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature du 8 octobre 2020 publiée au recueil des actes administratifs le 9 octobre 2020 (N°75-2020-146) ;

VU la licence n°40#000045 délivrée par la Préfecture des Landes le 26 octobre 1942 ;

VU la demande présentée par la SELARL PHARMACIE SAINT-MARTIN représentée par Madame Pascale DAGOUASSAT, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée du 2 rue Gambetta 40350 POUILLON (licence n° 40#000045) vers un nouveau local sis 160 route d'Estibeaux au sein de la même commune de POUILLON (40350), demande déclarée complète en date du 31 juillet 2020 ;

VU l'avis de l'Union Syndicale des Pharmaciens d'Officines en date du 1^{er} septembre 2020 ;

VU l'avis du conseil régional de l'ordre des pharmaciens Nouvelle-Aquitaine du 10 septembre 2020 ;

VU l'avis de la fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) pour la région Nouvelle-Aquitaine en date du 14 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que selon l'article L.5125-3 du code de la santé publique, les transferts et regroupements d'officines peuvent s'effectuer lorsqu'ils permettent une desserte en médicaments optimale au regard des besoins de la population résidente et du lieu d'implantation choisi par le pharmacien demandeur au sein d'un quartier défini, d'une commune, sous réserve de ne pas compromettre l'approvisionnement nécessaire en médicaments de la population résidente du quartier, de la commune ou des communes d'origine ;

CONSIDERANT que la commune de POUILLON (40350) compte une population municipale recensée à 3072 habitants selon le dernier recensement en vigueur et est desservie par 1 officine de pharmacie ;

CONSIDERANT que le transfert sollicité s'effectue à 550 mètres environ de l'emplacement d'origine au sein de la même commune ;

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article L.5125-3-3 du code de la santé publique, par dérogation aux dispositions de l'article L.5125-3-2, le caractère optimal de la réponse aux besoins de la population résidente est apprécié au regard des seules conditions prévues aux 1° et 2° du même article dans le cas d'un transfert d'une officine au sein du même quartier ;

CONSIDERANT en effet que selon l'article L.5125-3-2 le caractère optimal de la desserte en médicaments au regard des besoins prévus à l'article L.5125-3 est satisfait dès lors que les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

1° L'accès à l'officine est aisé ou facilité par sa visibilité, par des aménagements piétonniers, des stationnements et le cas échéant, des dessertes par les transports en commun ;

2° Les locaux de la nouvelle officine remplissent les conditions d'accessibilité mentionnées à l'article L.111-7-3 du code de la construction et de l'habitation ainsi que les conditions minimales d'installation prévues par décret. Ils permettent la réalisation des missions prévues à l'article L.5125-1-1A du présent code et ils garantissent un accès permanent du public en vue d'assurer un service de garde et d'urgence.

CONSIDERANT que le local proposé remplit les conditions d'accessibilité mentionnées à l'article L.111-7-3 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que les conditions minimales d'installation prévues par les articles R.5125-8 et R.5125-9 du code de la santé publique et a fait l'objet d'un avis du pharmacien inspecteur de santé publique le 15 octobre 2020 ;

CONSIDERANT que le caractère optimal de la desserte en médicaments au regard des besoins de la population est satisfait puisque l'emplacement proposé remplit les conditions prévues à l'article L.5125-3-2 du code de la santé publique ;

ARRETE

Article 1^{er} : La demande présentée par la SELARL PHARMACIE SAINT-MARTIN dont la gérante est Madame Pascale DAGOUASSAT en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée 2 rue Gambetta (licence n°40#000045) vers un nouveau local sis 160 route d'Estibeaux au sein de la même commune (40350 POUILLON), est acceptée.

Article 2 : La nouvelle licence ainsi accordée est enregistrée sous le n°40#000257 et se substituera à la licence de l'officine transférée à la date de début d'exploitation de la nouvelle officine.

Article 3 : La présente autorisation de transfert ne prendra effet qu'à l'issue d'un délai de trois mois à compter de la notification du présent arrêté.

Article 4 : Sauf cas de force majeure, l'officine doit être effectivement ouverte au public au plus tard dans le délai de deux ans à compter de la notification du présent arrêté.

Article 5 : La cessation définitive de l'activité de l'officine entraînera la caducité de la licence.

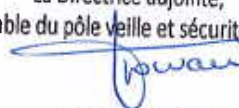
Article 6 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication à l'égard des tiers, de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le directeur général de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine ;
- d'un recours hiérarchique devant Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application "Télérecours citoyen" accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Par déléation,
La Directrice adjointe,
Responsable du pôle veille et sécurité sanitaire,



Karine Trouvain

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-10-19-003

Arrêté PH73 du 19 octobre 2020 rejetant la demande
confirmative d'autorisation de transfert

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

Pôle Qualité et Sécurité des Soins et des
Accompagnements

Arrêté n° PH73 du 19 octobre 2020

**Rejetant la demande confirmative d'autorisation
de transfert présentée par :**

**la SELARL PHARMACIE DU CENTRE
sise 3 rue de Paris
à VILLENEUVE SUR LOT (47300)
vers le
2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE
BARON (33750)**

**Le directeur général
de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine,**

- VU** le code de la santé publique, notamment les articles L.5125-3 et suivants et R.5125-1 et suivants ;
- VU** l'ordonnance n°2018-3 du 3 janvier 2018 relative à l'adaptation des conditions de création, transfert, regroupement et cession des officines de pharmacie ;
- VU** le décret du 7 octobre 2020, publié au Journal Officiel de la République Française le 8 octobre 2020, portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ;
- VU** le décret n° 2018-671 du 30 juillet 2018 pris en application de l'article L. 5125-3, 1° du code de la santé publique définissant les conditions de transport pour l'accès à une officine en vue de caractériser un approvisionnement en médicament compromis pour la population ;
- VU** le décret n°2018-672 du 30 juillet 2018 relatif aux demandes d'autorisation de création, transfert et regroupement et aux conditions minimales d'installation des officines de pharmacie ;
- VU** l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 fixant la liste des pièces justificatives accompagnant toute demande de création, de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;
- VU** la décision du Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature du 8 octobre 2020 publiée au recueil des actes administratifs le 9 octobre 2020 (N°75-2020-146) ;
- VU** la demande initiale présentée par la SELARL PHARMACIE DU CENTRE, dont la gérante est Madame Sonia KANOUNI, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée au 3 rue de Paris à VILLENEUVE SUR LOT, 47300 (licence n°47#001144) vers un nouveau local sis 2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE BARON (33750), demande déclarée complète à la date du 11 avril 2017 ;
- VU** l'arrêté n°PH16 du 10 juillet 2017 du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant rejet de la demande d'autorisation de transfert susvisée ;

- VU** la première demande confirmative présentée par la SELARL PHARMACIE DU CENTRE, dont la gérante est Madame Sonia KANOUNI, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée au 3 rue de Paris à VILLENEUVE SUR LOT, 47300 (licence n°47#001144) vers un nouveau local sis 2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE BARON (33750), demande déclarée complète le 15 septembre 2017 ;
- VU** l'arrêté n°PH41 du 28 novembre 2017 du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant rejet de la demande d'autorisation de transfert susvisée ;
- VU** la deuxième demande confirmative présentée par la SELARL PHARMACIE DU CENTRE, dont la gérante est Madame Sonia KANOUNI, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée au 3 rue de Paris à VILLENEUVE SUR LOT, 47300 (licence n°47#001144) vers un nouveau local sis 2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE BARON (33750), demande déclarée complète le 2 février 2018 ;
- VU** l'arrêté n°PH48 du 3 mai 2018 du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant rejet de la demande d'autorisation de transfert susvisée ;
- VU** la troisième demande confirmative présentée par la SELARL PHARMACIE DU CENTRE, dont la gérante est Madame Sonia KANOUNI, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée au 3 rue de Paris à VILLENEUVE SUR LOT, 47300 (licence n°47#001144) vers un nouveau local sis 2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE BARON (33750), demande déclarée complète le 20 juillet 2018 ;
- VU** l'arrêté n°PH90 du 19 octobre 2018 du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant rejet de la demande d'autorisation de transfert susvisée ;
- VU** la quatrième demande confirmative présentée par la SELARL PHARMACIE DU CENTRE, dont la gérante est Madame Sonia KANOUNI, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée au 3 rue de Paris à VILLENEUVE SUR LOT, 47300 (licence n°47#001144) vers un nouveau local sis 2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE BARON (33750), demande déclarée complète le 9 janvier 2019 ;
- VU** l'arrêté n°PH42 du 4 avril 2019 du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant rejet de la demande d'autorisation de transfert susvisée ;
- VU** la cinquième demande confirmative présentée par la SELARL PHARMACIE DU CENTRE, dont la gérante est Madame Sonia KANOUNI, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée au 3 rue de Paris à VILLENEUVE SUR LOT, 47300 (licence n°47#001144) vers un nouveau local sis 2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE BARON (33750), demande déclarée complète le 17 juin 2019 ;
- VU** l'arrêté n°PH91 du 15 octobre 2019 du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant rejet de la demande d'autorisation de transfert susvisée ;
- VU** la sixième demande confirmative présentée par la SELARL PHARMACIE DU CENTRE, dont la gérante est Madame Sonia KANOUNI, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée au 3 rue de Paris à VILLENEUVE SUR LOT, 47300 (licence n°47#001144) vers un nouveau local sis 2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE BARON (33750), demande déclarée complète le 20 décembre 2019 ;
- VU** l'arrêté n°PH36 du 3 avril 2020 du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant rejet de la demande d'autorisation de transfert susvisée ;

- VU** la septième demande confirmative présentée par la SELARL PHARMACIE DU CENTRE, dont la gérante est Madame Sonia KANOUNI, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée au 3 rue de Paris à VILLENEUVE SUR LOT, 47300 (licence n°47#001144) vers un nouveau local sis 2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE BARON (33750), demande déclarée complète le 22 juin 2020 ;
- VU** la saisine de l'Union Syndicale des Pharmaciens d'Officines du 6 juillet 2020 ;
- VU** l'avis du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens d'Aquitaine du 23 juillet 2020 ;
- VU** l'avis de la Chambre Syndicale des Pharmaciens 10 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que l'Union Syndicale des Pharmaciens d'Officines (USPO) n'a pas rendu son avis dans les délais impartis, celui-ci est, conformément aux dispositions de l'article R. 5125-2 du code de la santé publique, réputé rendu ;

CONSIDÉRANT que la population municipale de la commune de VILLENEUVE SUR LOT (47300), s'élève à 22 064 habitants au dernier recensement en vigueur et qu'elle est desservie par 12 officines de pharmacie ouvertes au public ;

CONSIDÉRANT que le quartier d'origine (IRIS 0101 « Sainte-Catherine 1 ») de l'officine de pharmacie étant suffisamment pourvu en officines, il n'y a pas d'abandon de population de ce quartier ; qu'en outre, le transfert permet de réduire la surdensité officinale du centre-ville de la commune de VILLENEUVE SUR LOT (47300) ;

CONSIDÉRANT que l'article L.5125-4 du code de la santé publique dispose que l'ouverture par voie de transfert ou de regroupement d'une officine dans une commune, ou dans une commune nouvelle définie à l'article L. 2113-1 du code général des collectivités territoriales ou dans les communes mentionnées à l'article L. 5125-6-1 du présent code peut être autorisée lorsque le nombre d'habitants recensés est au moins égal à 2 500 ;

CONSIDÉRANT que ce même article prévoit que la population dont il est tenu compte est la population municipale telle qu'elle est issue du dernier recensement général de la population où le cas échéant, des recensements complémentaires publiés au journal officiel ;

CONSIDÉRANT que la population municipale de la commune de SAINT QUENTIN DE BARON (33750), actuellement dépourvue d'officine de pharmacie, s'élève à 2 442 habitants selon le dernier recensement en vigueur au 1^{er} janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT que dans ces conditions la commune dans laquelle le transfert est demandé ne comprend pas le nombre d'habitants requis ;

CONSIDÉRANT qu'ainsi les conditions prévues par l'article L.5125-4 du code de la santé publique ne sont pas remplies ;

ARRETE

Article 1^{er} – La demande confirmative du 22 juin 2020 présentée par la SELARL PHARMACIE DU CENTRE, représentée par Madame Sonia KANOUNI, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont elle est titulaire, exploitée au 3 rue de Paris à VILLENEUVE SUR LOT (47300) vers un nouveau local sis 2 Route de Grimard à SAINT QUENTIN DE BARON (33750) est rejetée.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication à l'égard des tiers, de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le directeur général de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine ;
- d'un recours hiérarchique devant Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application "Télérecours citoyen" accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Par délégué,
Le Directeur de la santé publique

Dr Daniel HABOLD

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-10-13-006

Décision n°2020-130 du 13 octobre 2020 constatant la caducité de l'autorisation d'exercer l'activité de soins de suite et de réadaptation, spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur, adulte, en hospitalisation complète, sur le site de la Clinique de l'Atlantique, détenue par la SAS Clinique de l'Atlantique

Décision n° 2020-130

*constatant la caducité de l'autorisation
d'exercer l'activité de soins de suite et de réadaptation,
spécialisés dans la prise en charge des affections
de l'appareil locomoteur, adulte, en hospitalisation complète,
sur le site de la clinique de l'Atlantique (17)*

détenue par la SAS Clinique de l'Atlantique

**Le Directeur général de l'Agence
régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

VU le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6122-1 à L. 6122-21 et R. 6122-23 à R. 6122-44 relatifs aux autorisations,

VU le code de la sécurité sociale,

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé (URPS) à la nouvelle délimitation des régions,

VU l'ordonnance n°2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds,

VU l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020, modifiée le 13 mai 2020, relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période,

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,

VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

VU le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Benoît Elleboode en qualité de directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,

VU l'arrêté du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 17 juillet 2018 portant adoption du projet régional de santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine comprenant le schéma régional de santé (SRS),

VU la décision du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 8 octobre 2020, portant délégation permanente de signature, publiée le 9 octobre 2020 au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine (n° R75-2020-146),

VU la décision du 19 octobre 2015 du directeur de l'ARS Poitou-Charentes, autorisant la société par actions simplifiée (SAS) CAPIO La Rochelle à exercer l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) sur le site de la clinique de l'Atlantique, selon les modalités :

- SSR non spécialisés, adulte, en hospitalisation à temps partiel,
- SSR spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur, adulte, en hospitalisation complète et en hospitalisation à temps partiel,

VU le courrier du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 5 octobre 2017, accordant au directeur de la clinique de l'Atlantique un délai supplémentaire de quatre mois à compter du 25 octobre 2019, soit jusqu'au 25 février 2020, pour la mise en œuvre de l'autorisation d'exercer l'activité de SSR spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur, adulte, en hospitalisation complète,

VU la décision du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 1er août 2019, autorisant le regroupement sur le site de la clinique de l'Atlantique à Puilboreau des activités de soins actuellement exercées sur les sites des cliniques de l'Atlantique et du Mail, détenues par la SAS CAPIO La Rochelle,

VU le courrier du directeur de la clinique de l'Atlantique en date du 25 février 2020, informant le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine que l'autorisation d'exercer l'activité de SSR spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur, adultes, en hospitalisation complète, n'a pas été mise en œuvre au 25 février 2020, et qu'elle ne le sera pas,

VU le courrier du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en date du 30 juin 2020, prenant acte du changement de raison sociale de la SAS CAPIO La Rochelle, devenue la SAS Clinique de l'Atlantique depuis le 14 avril 2020,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre acte de la caducité de cette autorisation, en application de l'article L. 6122-11 du code de la santé publique,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – Il est constaté la caducité, à compter du 25 février 2020, de l'autorisation d'exercer l'activité de soins de suite et de réadaptation spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur, adulte, en hospitalisation complète, sur le site de la clinique de l'Atlantique, détenue par la société par actions simplifiée (SAS) Clinique de l'Atlantique, 26 rue du Moulin des Justices, 17138 Puilboreau.

n° FINESS entité juridique : 17 002 405 3

n° FINESS établissement : 17 078 066 2

ARTICLE 2 - Un recours hiérarchique contre cette décision peut être formé dans les deux mois de sa notification, devant le Ministre des Solidarités et de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un recours préalable obligatoire au recours contentieux qui peut être formé devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la présente décision. (Ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr).

ARTICLE 3 – La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine conformément à l'article R. 6122-41 du code de la santé publique.

Pour le Directeur général
Fait à Bordeaux, le 13 octobre 2020
de l'Agence Régionale de Santé

Nouvelle-Aquitaine,

par délégation

La Directrice Adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA

DIRECTION REGIONALE DOUANES

R75-2020-10-19-006

Décision n°2020 4 - Délégation de signatures et de compétences

Subdélégation de signatures et de compétences en contentieux et gracieux douaniers



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

POITIERS, LE 19 OCT. 2020

DR Poitiers
HOTEL DES DOUANES 32 RUE SALVADOR
ALLENDE
86020 POITIERS
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : ELYANBOUAI Moulay
Téléphone : 09 70 27 51 62
Télécopie : 05 49 42 32 29
Mél : dr-poitiers@douane.finances.gouv.fr

Décision 2020/4 du directeur régional à POITIERS portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1er – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe I de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés, dans cette même annexe I, en euros ou pour des montants illimités.

Article 2 - Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe II de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés dans cette même annexe II en euros ou pour des montants illimités.

Article 3 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe III de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende et de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe III.

Article 4 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe IV de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de délit douanier, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe IV en euros ou sont illimités.

Article 5 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe V de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe V en euros ou sont illimités.

Article 6 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VI de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe VI en euros ou sont illimités.

Article 7 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VII.

Article 8 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VIII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VIII.

Le directeur régional,
ORIGINAL SIGNE

MACSAY Henri

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
MERLE BECKER Jean-Francois (Poitiers POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	0	0	100000	0	100000
NAVARRO Jean-Noel (Poitiers PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	0	0	100000	0	100000
CEAUX Jacques (Limoges div.), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	0	30000	0	30000
MORMINA Christophe (Limoges div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	0	0	60000	0	60000
VALARCHER Pascale (Limoges div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	0	0	60000	0	60000
CHARRIER Isabelle (La rochelle div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	0	0	60000	0	60000
HAYS Brigitte (La rochelle div.), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	0	30000	0	30000
PIERRE Jean-Francois (La rochelle div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	0	0	60000	0	60000

Annexe II à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional MACSAY Henri
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
MERLE BECKER Jean-Francois (Poitiers POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	100000	100000	100000	250000	250000
AWONG MVELE Elisabeth (Poitiers SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
BROSSE Emmanuelle (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CADIS Jean-Marc (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
CHRISTIANY Jerome (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
DUBOIS ELYANBOUAI Nelly (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GADOLEAU Ingrid (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
NAVARRO Jean-Noel (Poitiers PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	100000	100000	100000	250000	250000
CEAUX Jacques (Limoges div.), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MORMINA Christophe (Limoges div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	0	60000	60000	60000	60000
VALARCHER Pascale (Limoges div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	0	60000	60000	60000	60000
ABADIE Nicole (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LABETOULLE Line (Brive bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
LAVENIR Caroline (Brive bureau), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
MOUHIB Maria (Brive bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
ROUCHI Christel (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
ROUCHI Jean-Marc (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
VILAIN Nelida (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
VUILLERME-MORAUDE Thierry (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BERGE Michel (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BOURGOIS Joel (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BOURGOIS Carole (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000

COUSTET Jean-Michel (Angouleme bureau), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
CUVELIER Fabrice (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
DEFARGES Herve (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
DIDIER Nicole (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GAUTIER Jimmy (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LAPEYRIERE Clara (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LEMASSON Anita (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LEPAGE Elisabeth (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LEROUX Christelle (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MOUSSET Helene (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
ROCHE Monique (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
ROUSSEAU Karine (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
SUDRIE Sebastien (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
VATHELET Cyril (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
BEAULIEU Laurent (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BONNINGUE Christophe (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
CAILLAUD Clement (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CHABROUILAUD Julien (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CHARRIER Stevy (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CHOCTEAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
CLEMENT Aurelie (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
DANIEL Estelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
DOLPHIN Jean (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
DOUADY Benoit (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
DRISSI Karim (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GABRAULT Florent (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000

GADOULEAU Herve (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GARETIER Camille (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GRANSAGNE Pierre (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GREGOR Myriam (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GREVE Jean-Christophe (Poitiers bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
GUENAUD Paul (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GUYON Victoria (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
HEURIAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
JAVERLHAC Arnaud (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LALANDE Eric (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LAPORTE Charlie (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
M'HANI Karim (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MARTEAU Laurence (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MARTEAU Emmanuel (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
MELLIER Denis (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MERCIER Emmanuel (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MOUADDINE Mohammed (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MOUGAMADOU Alain (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
NOUET Remi (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
OTTAVI Bruno (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
RAT Christelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
SEIGNEURIN Celine (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
TRANCHANT Matthieu (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
VITU Guillaume (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
ABDELLOU Frederic (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
ADAMCZEWSKI Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BASTIER Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000

BERTHEREAU Jerome (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BLANCO Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BOIROUX Fabien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BOITEUX Flavie (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BOUCAUD Cyrille (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BOUSSOU Cedric (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BRANZI Thomas (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CAMBERLIN Frederic (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
DAVID Karine (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
DONNADIEU Muriel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
FEVRIER Jean-Francois (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
FONTANY Jeremy (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
FORVEILLE Emmanuel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
FOURVEL Veronique (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GARNAUD Victor (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GAZO-DUFAU Laure (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GOUX Gregoire (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
HASCOET Yves-Laurent (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LATMI Philippe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LEMAIRE Audrey (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LEROY Cyril (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MENARD Guillaume (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MIEZAN Benoit (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
MILLET Augustin (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
MOREAU Aurelien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
OMBRET Regis (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000

PETIT Christian (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
ROUGIER Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
SURAUULT Willy (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
THOMAS Jean-Christophe (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
TRAINEAU Antoine (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
VAN DEN DRIESSCHE Sandrine (Limoges bsi), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
VYERS Matthieu (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
WRIGHT Jackson (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
DECOUT Valerie (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
DECOUT Frederic (Gueret bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
ESCOUBEYROU Luc (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GALATEAU Jean-Noel (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
REGNIER Philippe (Gueret bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
BRANZI Celine (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CENAC Joel (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CHAPT Francois (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GENOT Anne-Marie (Limoges bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
HUGUES Helene (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
JOSEPH Christophe (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LARDY Sylviane (Limoges bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LE RUYET Brieg (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MARAND Laure (Limoges bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BRUN Jean-Jacques (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CAO-CARMICHAEL DE BAIGLIE Nathalie (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
CHATAIN Lidwine (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
DANNIELOU Eric (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000

DUBUSSE Laurence (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GACHINA Anne (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GAILLARD Isabelle (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
KANOUI Patrice (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
LAVERGNE Sandrine (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
MENARD Christine (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
OSTOLSKI Aline (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
PORTIER Aurelie (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
REUSSER Thierry (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
RIOUX Helene (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
RODDE Emmanuelle (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
VERDOUX Franck (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
VILLEMEN Patrice (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
VIRVALEIX Carole (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
YGOUF Florence (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
CHARRIER Isabelle (La rochelle div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	0	60000	60000	60000	60000
HAYS Brigitte (La rochelle div.), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
PIERRE Jean-Francois (La rochelle div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	0	60000	60000	60000	60000
BALTHAZAR Frederick (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BERTIN Sabine (Cognac viti), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
BONHOMME Jean-Xavier (Cognac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BROUCA Pascale (Cognac viti), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
DAUDE Melissa (Cognac viti), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
DINH VAN Linh (Cognac viti), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
FOIGNIER Francois (Cognac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GONZALEZ Sylvie (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GREGOIRE Christophe (Cognac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000

LAFITTE Antoine (Cognac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LAVANDIER Catherine (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LEMBERT Chantal (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
REMAUT Bernard (Cognac viti), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
ROTIER Cindy (Cognac viti), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
TARDIEU Bernadette (Cognac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
TERRIAC Lydie (Cognac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
VIRANTIN Julien (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
ZALUZEC Ivan (Cognac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
ZALUZEC Sandrine (Cognac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
AGUILLON Catherine (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
FILLAUDEAU Christelle (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GUIGNARD Jerome (Niort bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
JOYAUX Nicolas (Niort bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
SPERANZA Alexa (Niort bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
AZOULAY-FRAVEL Anne (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BARRAUD Marion (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BENZAËCH Damien (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BOULANGUE Damien-Emmanuel (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CAGNAC Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
CHABRAUD Nicolas (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
CHIBOU Kacem (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CLEMENT Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
COTTO Raphael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
DUPUIS Catherine (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
FOUSSE Eric (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000

GAUTIER Florian (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GHOURI Malika (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LABARRE Magali (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LACOUTURE Aurelie (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LANGLOIS Jean-Michel (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LAUCAIGNE Patrice (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LEBRUN Thierry (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MARMILLOD Nicolas (La rochelle bse), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
MATHEOS Pascal (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
OUVRARD Eddy (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
PELLIER Laurent (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
ROLLAND David (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
RUIS Julien (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
SANCHEZ Michael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
SARAZIN Christophe (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
VARENNE Franck (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
VION David (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BIGEON Francois (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BONNAMANT Florence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BORDACHAR Eric (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
BUTRUILLE Pascale (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CARION Thierry (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
CREPAIN Nathalie (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
DANDLER Arnaud (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
DUBREUIL Laurence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
DUMAS Isabelle (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000

GEOFFROY Celine (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
GUERILLOT Catherine (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LESNE Patrick (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LESNE Marie-Carmen (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MAINI Isabelle (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
MANELPHE Frederic (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
MARTEL Guillaume (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
MATHIEN Nathalie (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
MESSY Marianne (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
OLLIER Philippe (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
SICOT Olivier (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
VIGIER Charles (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BANCON Jacques (Jonzac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
BOUVET Laure (Jonzac viti), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
BRISSON Philippe (Jonzac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
END Claude (Jonzac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
END Marie-Claire (Jonzac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
HUMBLLOT Thierry (Jonzac viti), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
POPINEAU Felix (Jonzac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
RAK Alain (Jonzac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
RAK FRULLANI Sophie (Jonzac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
BAILLY Isabelle (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
CELLAMEN Patrick (Saintes viti), INSPECTEUR DGDDI	0	40000	40000	40000	40000
DUPONT Frederic (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GIRARD Muriel (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
GUIBERTEAU Jerome (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000

GUYOT Denys (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
HERTLING Corinne (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
LEPEINTRE Alain (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
LUCAS Christine (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
MOLINS Dominique (Saintes viti), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	0	50000	50000	50000	50000
PEROCHEAU Mikael (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
RANGER Sylvie (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
THORENT Jacques (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	0	20000	20000	20000	20000
VEISSIER Dominique (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000
ZANOLIN Daniel (Saintes viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	0	30000	30000	30000	30000

Annexe III à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional MACSAY Henri

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de contributions indirectes et de réglemations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis

« PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
AWONG MVELE Elisabeth (Poitiers SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BROSSE Emmanuelle (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CADIS Jean-Marc (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHRISTIANY Jerome (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUBOIS ELYANBOUAI Nelly (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GADOLEAU Ingrid (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
ABADIE Nicole (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LABETOULLE Line (Brive bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LAVENIR Caroline (Brive bureau), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOUHIB Maria (Brive bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROUCHI Christel (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROUCHI Jean-Marc (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VILAIN Nelida (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
VUILLERME-MORAUD Thierry (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BERGE Michel (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOURGOIS Joel (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOURGOIS Carole (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
COUSTET Jean-Michel (Angouleme bureau), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
CUVELIER Fabrice (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DEFARGES Herve (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DIDIER Nicole (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

GAUTIER Jimmy (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LAPEYRIERE Clara (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEMASSON Anita (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEPAGE Elisabeth (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEROUX Christelle (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOUSSET Helene (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROCHE Monique (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	4000	800	8000
ROUSSEAU Karine (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SUDRIE Sebastien (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VATHELET Cyril (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BEAULIEU Laurent (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BONNINGUE Christophe (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CAILLAUD Clement (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHABROUILLAUD Julien (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHARRIER Stevy (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHOCTEAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CLEMENT Aurelie (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DANIEL Estelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DOLPHIN Jean (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DOUADY Benoit (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DRISSI Karim (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GABRAULT Florent (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GADOULEAU Herve (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GARETIER Camille (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GRANSAGNE Pierre (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GREGOR Myriam (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GREVE Jean-Christophe (Poitiers bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GUENAUD Paul (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000

GUYON Victoria (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
HEURIAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
JAVERLHAC Arnaud (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LALANDE Eric (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LAPORTE Charlie (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
M'HANI Karim (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARTEAU Emmanuel (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARTEAU Laurence (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MELLIER Denis (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MERCIER Emmanuel (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOUADDINE Mohammed (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOUGAMADOU Alain (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
NOUET Remi (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
OTTAVI Bruno (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RAT Christelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SEIGNEURIN Celine (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TRANCHANT Matthieu (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
VITU Guillaume (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ABDELLOU Frederic (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ADAMCZEWSKI Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BASTIER Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BERTHEREAU Jerome (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BLANCO Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOIROUX Fabien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOITEUX Flavie (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUCAUD Cyrille (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUISSOU Cedric (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRANZI Thomas (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CAMBERLIN Frederic (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000

DAVID Karine (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DONNADIEU Muriel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FEVRIER Jean-Francois (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FONTANY Jeremy (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FORVEILLE Emmanuel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FOURVEL Veronique (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GARNAUD Victor (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GAZO-DUFAU Laure (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GOUX Gregoire (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HASCOET Yves-Laurent (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LATMI Philippe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEMAIRE Audrey (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEROY Cyril (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MENARD Guillaume (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MIEZAN Benoit (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MILLET Augustin (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOREAU Aurelien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
OMBRET Regis (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PETIT Christian (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROUGIER Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SURAUT Willy (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
THOMAS Jean-Christophe (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
TRAINEAU Antoine (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VAN DEN DRIESSCHE Sandrine (Limoges bsi), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
VYERS Matthieu (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
WRIGHT Jackson (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DECOUT Frederic (Gueret bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000

DECOUT Valerie (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ESCOUBEYROU Luc (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GALATEAU Jean-Noel (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
REGNIER Philippe (Gueret bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRANZI Celine (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CENAC Joel (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHAPT Francois (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GENOT Anne-Marie (Limoges bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
HUGUES Helene (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
JOSEPH Christophe (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LARDY Sylviane (Limoges bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LE RUYET Brieg (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARAND Laure (Limoges bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUYER Sylvie (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRUN Jean-Jacques (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CAO-CARMICHAEL DE BAIGLIE Nathalie (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHATAIN Lidwine (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DANNIELOU Eric (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUBUSSE Laurence (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GACHINA Anne (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GAILLARD Isabelle (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
KANOUI Patrice (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LAVERGNE Sandrine (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MENARD Christine (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
OSTOLSKI Aline (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
PORTIER Aurelie (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

REUSSER Thierry (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RIOUX Helene (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RODDE Emmanuelle (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VERDOUX Franck (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VILLEMALIN Patrice (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VIRVALEIX Carole (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
YGOUF Florence (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
BALTHAZAR Frederick (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BERTIN Sabine (Cognac viti), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
BONHOMME Jean-Xavier (Cognac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BROUCA Pascale (Cognac viti), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
DAUDE Melissa (Cognac viti), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DINH VAN Linh (Cognac viti), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
FOIGNIER Francois (Cognac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GONZALEZ Sylvie (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GREGOIRE Christophe (Cognac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LAFITTE Antoine (Cognac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LAVANDIER Catherine (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEMBERT Chantal (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
REMAUT Bernard (Cognac viti), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROTIER Cindy (Cognac viti), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TARDIEU Bernadette (Cognac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TERRIAC Lydie (Cognac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VIRANTIN Julien (Cognac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ZALUZEC Ivan (Cognac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ZALUZEC Sandrine (Cognac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
AGUILLON Catherine (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FILLAUDEAU Christelle (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

GUIGNARD Jerome (Niort bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	7500	1500	1500
JOYAUX Nicolas (Niort bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SPERANZA Alexa (Niort bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
AZOULAY-FRAVEL Anne (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BARRAUD Marion (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BENAZECH Damien (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOULANGUE Damien-Emmanuel (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CAGNAC Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHABRAUD Nicolas (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHIBOU Kacem (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CLEMENT Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
COTTO Raphael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUPUIS Catherine (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
FOUSSE Eric (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GAUTIER Florian (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GHOURI Malika (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LABARRE Magali (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LACOUTURE Aurelie (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LANGLOIS Jean-Michel (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LAUCAIGNE Patrice (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEBRUN Thierry (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARMILLOD Nicolas (La rochelle bse), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
MATHEOS Pascal (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
OUVRARD Eddy (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PELLIER Laurent (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROLLAND David (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RUIS Julien (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000

SANCHEZ Michael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SARAZIN Christophe (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VARENNE Franck (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VION David (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BIGEON Francois (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BONNAMANT Florence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BORDACHAR Eric (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BUTRUILLE Pascale (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CARION Thierry (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CREPAIN Nathalie (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DANDLER Arnaud (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUBREUIL Laurence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUMAS Isabelle (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GEOFFROY Celine (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GUERILLOT Catherine (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LESNE Patrick (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LESNE Marie-Carmen (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MAINI Isabelle (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MANELPHE Frederic (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARTEL Guillaume (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
MATHIEN Nathalie (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MESSY Marianne (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
OLLIER Philippe (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SICOT Olivier (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
VIGIER Charles (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BANCON Jacques (Jonzac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000

BOUVET Laure (Jonzac viti), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRISSON Philippe (Jonzac viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
END Claude (Jonzac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
END Marie-Claire (Jonzac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HUMBLLOT Thierry (Jonzac viti), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
POPINEAU Felix (Jonzac viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RAK Alain (Jonzac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
RAK FRULLANI Sophie (Jonzac viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BAILLY Isabelle (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CELLAMEN Patrick (Saintes viti), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUPONT Frederic (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GIRARD Muriel (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GUIBERTEAU Jerome (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GUYOT Denys (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
HERTLING Corinne (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEPEINTRE Alain (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LUCAS Christine (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOLINS Dominique (Saintes viti), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
PEROCHEAU Mikael (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RANGER Sylvie (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
THORENT Jacques (Saintes viti), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
VEISSIER Dominique (Saintes viti), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ZANOLIN Daniel (Saintes viti), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000

Annexe IV à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional MACSAY Henri

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
MERLE BECKER Jean-Francois (Poitiers POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	137000	100000	250000
AWONG MVELE Elisabeth (Poitiers SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	12500	20000	50000
BROSSE Emmanuelle (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CADIS Jean-Marc (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
CHRISTIANY Jerome (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
DUBOIS ELYANBOUAI Nelly (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
GADOULEAU Ingrid (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
NAVARRO Jean-Noel (Poitiers PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	137000	100000	250000
CEAUX Jacques (Limoges div.), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	25000	60000
MORMINA Christophe (Limoges div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	15000	25000	60000
VALARCHER Pascale (Limoges div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	25000	60000
ABADIE Nicole (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LABETOULLE Line (Brive bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
LAVENIR Caroline (Brive bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
MOUHIB Maria (Brive bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
ROUCHI Christel (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
ROUCHI Jean-Marc (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
VILAIN Nelida (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
VUILLERME-MORAUDE Thierry (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
BERGE Michel (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BOURGOIS Carole (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
BOURGOIS Joel (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	5000	8000	20000
COUSTET Jean-Michel (Angouleme bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
CUVELIER Fabrice (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DEFARGES Herve (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DIDIER Nicole (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000

GAUTIER Jimmy (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
LAPEYRIERE Clara (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
LEMASSON Anita (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
LEPAGE Elisabeth (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LEROUX Christelle (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MOUSSET Helene (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
ROCHE Monique (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
ROUSSEAU Karine (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
SUDRIE Sebastien (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
VATHELET Cyril (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
BEAULIEU Laurent (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	5000	8000	20000
BONNINGUE Christophe (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
CAILLAUD Clement (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
CHABROULLAUD Julien (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CHARRIER Stevy (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
CHOCTEAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
CLEMENT Aurelie (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
DANIEL Estelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DOLPHIN Jean (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
DOUADY Benoit (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DRISSI Karim (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
GABRAULT Florent (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
GADOULEAU Herve (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
GARETIER Camille (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
GRANSAGNE Pierre (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
GREGOR Myriam (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
GREVE Jean-Christophe (Poitiers bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
GUENAUD Paul (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
GUYON Victoria (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
HEURIAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
JAVERLHAC Arnaud (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
LALANDE Eric (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
LAPORTE Charlie (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000

M'HANI Karim (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
MARTEAU Laurence (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
MARTEAU Emmanuel (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
MELLIER Denis (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
MERCIER Emmanuel (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MOUADDINE Mohammed (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MOUGAMADOU Alain (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
NOUET Remi (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
OTTAVI Bruno (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
POUMEROULIE Emmanuel (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
RAT Christelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
SEIGNEURIN Celine (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
TRANCHANT Matthieu (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
VITU Guillaume (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
ABDELLOU Frederic (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
ADAMCZEWSKI Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BASTIER Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
BERTHEREAU Jerome (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BLANCO Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
BOIROUX Fabien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
BOITEUX Flavie (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
BOUCAUD Cyrille (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
BOUISSOU Cedric (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
BRANZI Thomas (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CAMBERLIN Frederic (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
DAVID Karine (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
DONNADIEU Muriel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
FEVRIER Jean-Francois (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
FONTANY Jeremy (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
FORVEILLE Emmanuel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
FOURVEL Veronique (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
GARNAUD Victor (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
GAZO-DUFAU Laure (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
GOUX Gregoire (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000

HASCOET Yves-Laurent (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
LATMI Philippe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
LEMAIRE Audrey (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
LEROY Cyril (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MENARD Guillaume (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MIEZAN Benoit (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
MILLET Augustin (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
MOREAU Aurelien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
OMBRET Regis (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
PETIT Christian (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
ROUGIER Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
SURAUULT Willy (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
THOMAS Jean-Christophe (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
TRAINEAU Antoine (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
VAN DEN DRIESSCHE Sandrine (Limoges bsi), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
VYERS Matthieu (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
WRIGHT Jackson (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
DECOUT Frederic (Gueret bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
DECOUT Valerie (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
ESCOUBEYROU Luc (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
GALATEAU Jean-Noel (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
REGNIER Philippe (Gueret bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
BRANZI Celine (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CENAC Joel (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CHAPT Francois (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
GENOT Anne-Marie (Limoges bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
HUGUES Helene (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
JOSEPH Christophe (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
LARDY Sylviane (Limoges bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
LE RUYET Brieg (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
MARAND Laure (Limoges bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BRUN Jean-Jacques (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
CAO-CARMICHAEL DE BAIGLIE Nathalie (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000

CHATAIN Lidwine (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
DANNIELOU Eric (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
DUBUSSE Laurence (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
GACHINA Anne (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
GAILLARD Isabelle (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
KANOUI Patrice (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	12500	20000	50000
LAVERGNE Sandrine (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
MENARD Christine (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
OSTOLSKI Aline (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
PORTIER Aurelie (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
REUSSER Thierry (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
RIOUX Helene (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15500	20000	50000
RODDE Emmanuelle (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
VERDOUX Franck (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
VILLEMMAIN Patrice (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
VIRVALEIX Carole (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
YGOUF Florence (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
CHARRIER Isabelle (La rochelle div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	25000	60000
HAYS Brigitte (La rochelle div.), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15500	25000	60000
PIERRE Jean-Francois (La rochelle div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	15000	25000	60000
AGUILLON Catherine (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
FILLAUDEAU Christelle (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
GUIGNARD Jerome (Niort bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
JOYAUX Nicolas (Niort bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
SPERANZA Alexa (Niort bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
AZOULAY-FRAVEL Anne (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
BARRAUD Marion (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
BENAZECH Damien (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
BOULANGUE Damien-Emmanuel (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
CAGNAC Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000

CHABRAUD Nicolas (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
CHIBOU Kacem (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CLEMENT Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
COTTO Raphael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DUPUIS Catherine (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	5000	8000	20000
FOUSSE Eric (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
GAUTIER Florian (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
GHOURI Malika (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
LABARRE Magali (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LACOUTURE Aurelie (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
LANGLOIS Jean-Michel (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LAUCAIGNE Patrice (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
LEBRUN Thierry (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MARMILLOD Nicolas (La rochelle bse), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
MATHEOS Pascal (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
OUVRARD Eddy (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
PELLIER Laurent (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
ROLLAND David (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
RUIS Julien (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
SANCHEZ Michael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
SARAZIN Christophe (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
VARENNE Franck (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
VION David (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BIGEON Francois (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
BONNAMANT Florence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
BORDACHAR Eric (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	12500	20000	50000
BUTRUILLE Pascale (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
CARION Thierry (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
CREPAIN Nathalie (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
DANDLER Arnaud (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000

DUBREUIL Laurence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
DUMAS Isabelle (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
GEOFFROY Celine (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
GUERILLOT Catherine (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LESNE Marie-Carmen (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
LESNE Patrick (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
MAINI Isabelle (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
MANELPHE Frederic (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
MARTEL Guillaume (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
MATHIEN Nathalie (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
MESSY Marianne (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
OLLIER Philippe (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
SICOT Olivier (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
VIGIER Charles (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
MERLE BECKER Jean-Francois (Poitiers POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	137500	100000	250000
AWONG MVELE Elisabeth (Poitiers SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	12500	20000	50000
BROSSE Emmanuelle (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CADIS Jean-Marc (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
CHRISTIANY Jerome (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
DUBOIS ELYANBOUAI Nelly (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
GADOULEAU Ingrid (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
NAVARRO Jean-Noel (Poitiers PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	137500	100000	250000
CEAUX Jacques (Limoges div.), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	25000	60000
MORMINA Christophe (Limoges div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	15000	25000	60000
VALARCHER Pascale (Limoges div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	25000	60000
ABADIE Nicole (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LABETOULLE Line (Brive bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
LAVENIR Caroline (Brive bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
MOUHIB Maria (Brive bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
ROUCHI Jean-Marc (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
ROUCHI Christel (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
VILAIN Nelida (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
VUILLERME-MORAUDE Thierry (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
BERGE Michel (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BOURGOIS Joel (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
BOURGOIS Carole (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
COUSTET Jean-Michel (Angouleme bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
CUVELIER Fabrice (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000

DESFARGES Herve (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DIDIER Nicole (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
GAUTIER Jimmy (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
LAPEYRIERE Clara (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
LEMASSON Anita (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
LEPAGE Elisabeth (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LEROUX Christelle (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MOUSSET Helene (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
ROCHE Monique (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
ROUSSEAU Karine (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
SUDRIE Sebastien (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
VATHELET Cyril (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
BEAULIEU Laurent (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	5000	8000	20000
BONNINGUE Christophe (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
CAILLAUD Clement (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
CHABROUILLAUD Julien (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CHARRIER Stevy (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
CHOCTEAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
CLEMENT Aurelie (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
DANIEL Estelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DOLPHIN Jean (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
DOUADY Benoit (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DRISSI Karim (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
GABRAULT Florent (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
GADOULEAU Herve (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
GARETIER Camille (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
GRANSAGNE Pierre (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
GREGOR Myriam (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000

GREVE Jean-Christophe (Poitiers bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
GUENAUD Paul (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
GUYON Victoria (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
HEURIAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
JAVERLHAC Arnaud (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
LALANDE Eric (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
LAPORTE Charlie (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
M'HANI Karim (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
MARTEAU Emmanuel (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
MARTEAU Laurence (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
MELLIER Denis (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
MERCIER Emmanuel (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MOUADDINE Mohammed (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MOUGAMADOU Alain (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
NOUET Remi (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
OTTAVI Bruno (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
RAT Christelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
SEIGNEURIN Celine (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
TRANCHANT Matthieu (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
VITU Guillaume (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
ABDELLOU Frederic (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
ADAMCZEWSKI Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BASTIER Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
BERTHEREAU Jerome (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BLANCO Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
BOIROUX Fabien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
BOITEUX Flavie (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
BOUCAUD Cyrille (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
BOUISSOU Cedric (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
BRANZI Thomas (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CAMBERLIN Frederic (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
DAVID Karine (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000

DONNADIEU Muriel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
FEVRIER Jean-Francois (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
FONTANY Jeremy (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
FORVEILLE Emmanuel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
FOURVEL Veronique (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
GARNAUD Victor (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
GAZO-DUFAU Laure (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
GOUX Gregoire (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
HASCOET Yves-Laurent (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
LATMI Philippe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
LEMAIRE Audrey (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
LEROY Cyril (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MENARD Guillaume (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MIEZAN Benoit (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
MILLET Augustin (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
MOREAU Aurelien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
OMBRET Regis (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
PETIT Christian (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
ROUGIER Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
SURAULT Willy (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
THOMAS Jean-Christophe (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
TRAINEAU Antoine (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
VAN DEN DRIESSCHE Sandrine (Limoges bsi), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
VYERS Matthieu (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
WRIGHT Jackson (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
DECOUT Valerie (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DECOUT Frederic (Gueret bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
ESCOUBEYROU Luc (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
GALATEAU Jean-Noel (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
REGNIER Philippe (Gueret bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000

BRANZI Celine (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CENAC Joel (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CHAPT Francois (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
GENOT Anne-Marie (Limoges bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
HUGUES Helene (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
JOSEPH Christophe (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
LARDY Sylviane (Limoges bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
LE RUYET Brieg (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
MARAND Laure (Limoges bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BRUN Jean-Jacques (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
CAO-CARMICHAEL DE BAIGLIE Nathalie (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
CHATAIN Lidwine (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
DANNIELOU Eric (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
DUBUSSE Laurence (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
GACHINA Anne (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
GAILLARD Isabelle (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
KANOUI Patrice (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	12500	20000	50000
LAVERGNE Sandrine (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
MENARD Christine (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
OSTOLSKI Aline (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
PORTIER Aurelie (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
REUSSER Thierry (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
RIOUX Helene (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
RODDE Emmanuelle (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	5000	8000	20000
VERDOUX Franck (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
VILLEMAIN Patrice (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
VIRVALEIX Carole (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
YGOUF Florence (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
CHARRIER Isabelle (La rochelle div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	25000	60000
HAYS Brigitte (La rochelle div.), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	25000	60000
PIERRE Jean-Francois (La rochelle div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	15000	25000	60000
AGUILLON Catherine (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000

FILLAUDEAU Christelle (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
GUIGNARD Jerome (Niort bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
JOYAUX Nicolas (Niort bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
SPERANZA Alexa (Niort bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
AZOULAY-FRAVEL Anne (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
BARRAUD Marion (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
BENAZECH Damien (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
BOULANGUE Damien-Emmanuel (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
CAGNAC Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
CHABRAUD Nicolas (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
CHIBOU Kacem (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
CLEMENT Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
COTTO Raphael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
DUPUIS Catherine (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	5000	8000	20000
FOUSSE Eric (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
GAUTIER Florian (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
GHOURI Malika (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
LABARRE Magali (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LACOUTURE Aurelie (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
LANGLOIS Jean-Michel (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LAUCAIGNE Patrice (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
LEBRUN Thierry (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
MARMILLOD Nicolas (La rochelle bse), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
MATHEOS Pascal (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
OUVRARD Eddy (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
PELLIER Laurent (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
ROLLAND David (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
RUIS Julien (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
SANCHEZ Michael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
SARAZIN Christophe (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000

VARENNE Franck (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
VION David (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
BIGEON Francois (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
BONNAMANT Florence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
BORDACHAR Eric (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	12500	20000	50000
BUTRUILLE Pascale (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
CARION Thierry (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
CREPAIN Nathalie (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
DANDLER Arnaud (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
DUBREUIL Laurence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
DUMAS Isabelle (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
GEOFFROY Celine (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
GUERILLOT Catherine (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
LESNE Patrick (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
LESNE Marie-Carmen (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
MAINI Isabelle (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
MANELPHE Frederic (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
MARTEL Guillaume (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
MATHIEN Nathalie (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
MESSY Marianne (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
OLLIER Philippe (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
SICOT Olivier (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
VIGIER Charles (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000

Annexe VI à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional MACSAY Henri

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
MERLE BECKER Jean-Francois (Poitiers POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	300000	150000
AWONG MVELE Elisabeth (Poitiers SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	40000	40000
BROSSE Emmanuelle (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
CADIS Jean-Marc (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
CHRISTIANY Jerome (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
DUBOIS ELYANBOUAI Nelly (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
GADOULEAU Ingrid (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
NAVARRO Jean-Noel (Poitiers PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	300000	150000
MORMINA Christophe (Limoges div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	50000	50000
VALARCHER Pascale (Limoges div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	50000	50000
ABADIE Nicole (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
LABETOULLE Line (Brive bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	40000	40000
LAVENIR Caroline (Brive bureau), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
MOUHIB Maria (Brive bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
ROUCHI Jean-Marc (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
ROUCHI Christel (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
VILAIN Nelida (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
VUILLERME-MORAUDE Thierry (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
COUSTET Jean-Michel (Angouleme bureau), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
SUDRIE Sebastien (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	40000	40000
VATHELET Cyril (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	40000	40000
BEAULIEU Laurent (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	20000	20000
BONNINGUE Christophe (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
CAILLAUD Clement (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
CHABROUILLAUD Julien (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
CHARRIER Stevy (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
CHOCTEAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
CLEMENT Aurelie (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
DANIEL Estelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
DOLPHIN Jean (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
DOUADY Benoit (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000

DRISSI Karim (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
GABRAULT Florent (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
GADOULEAU Herve (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
GARETIER Camille (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
GRANSAGNE Pierre (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
GREGOR Myriam (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
GREVE Jean-Christophe (Poitiers bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	40000	40000
GUENAUD Paul (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	40000	40000
GUYON Victoria (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
HEURIAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
JAVERLHAC Arnaud (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
LALANDE Eric (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
LAPORTE Charlie (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
M'HANI Karim (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
MARTEAU Laurence (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	40000	40000
MARTEAU Emmanuel (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
MELLIER Denis (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
MERCIER Emmanuel (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
MOUADDINE Mohammed (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
MOUGAMADOU Alain (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
NOUET Remi (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
OTTAVI Bruno (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
POUMEROULIE Emmanuel (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
RAT Christelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
SEIGNEURIN Celine (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
TRANCHANT Matthieu (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
VITU Guillaume (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
ABDELLOU Frederic (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
ADAMCZEWSKI Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
BASTIER Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	40000	40000
BERTHEREAU Jerome (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
BLANCO Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
BOIROUX Fabien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
BOITEUX Flavie (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
BOUCAUD Cyrille (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
BOUSSOU Cedric (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
BRANZI Thomas (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
CAMBERLIN Frederic (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
DAVID Karine (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
DONNADIEU Muriel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
FEVRIER Jean-Francois (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
FONTANY Jeremy (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
FORVEILLE Emmanuel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000

FOURVEL Veronique (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
GARNAUD Victor (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
GAZO-DUFAU Laure (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
GOUX Gregoire (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
HASCOET Yves-Laurent (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
LATMI Philippe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
LEMAIRE Audrey (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
LEROY Cyril (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
MENARD Guillaume (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
MIEZAN Benoit (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
MILLET Augustin (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
MOREAU Aurelien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
OMBRET Regis (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
PETIT Christian (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
ROUGIER Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
SURAUULT Willy (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	40000	40000
THOMAS Jean-Christophe (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
TRAINEAU Antoine (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
VAN DEN DRIESSCHE Sandrine (Limoges bsi), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
VYERS Matthieu (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
WRIGHT Jackson (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
DECOUT Frederic (Gueret bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	40000	40000
DECOUT Valerie (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
ESCOUBEYROU Luc (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
GALATEAU Jean-Noel (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
REGNIER Philippe (Gueret bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	40000	40000
BRANZI Celine (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
CENAC Joel (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
CHAPT Francois (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
GENOT Anne-Marie (Limoges bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	40000	40000
HUGUES Helene (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
JOSEPH Christophe (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
LARDY Sylviane (Limoges bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
LE RUYET Brieg (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
MARAND Laure (Limoges bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
CAO-CARMICHAEL DE BAIGLIE Nathalie (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	40000	40000
CHATAIN Lidwine (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	40000	40000
DANNIELOU Eric (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
KANOUI Patrice (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	40000	40000
VERDOUX Franck (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	40000	40000
YGOUF Florence (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
CHARRIER Isabelle (La rochelle div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	50000	50000

HAYS Brigitte (La rochelle div.), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
PIERRE Jean-Francois (La rochelle div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	50000	50000
AGUILLON Catherine (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
FILLAUDEAU Christelle (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
GUIGNARD Jerome (Niort bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	40000	40000
JOYAUX Nicolas (Niort bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	40000	40000
SPERANZA Alexa (Niort bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
AZOULAY-FRAVEL Anne (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
BARRAUD Marion (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
BENAZECH Damien (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
BOULANGUE Damien-Emmanuel (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
CAGNAC Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
CHABRAUD Nicolas (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
CHIBOU Kacem (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
CLEMENT Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
COTTO Raphael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
DUPUIS Catherine (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	20000	20000
FOUSSE Eric (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	40000	40000
GAUTIER Florian (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
GHOURI Malika (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
LABARRE Magali (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
LACOUTURE Aurelie (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
LANGLOIS Jean-Michel (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
LAUCAIGNE Patrice (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	40000	40000
LEBRUN Thierry (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
MARMILLOD Nicolas (La rochelle bse), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
MATHEOS Pascal (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
OUVRARD Eddy (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
PELLIER Laurent (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
ROLLAND David (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
RUIS Julien (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
SANCHEZ Michael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
SARAZIN Christophe (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
VARENNE Franck (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
VION David (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
BIGEON Francois (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
BONNAMANT Florence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
BORDACHAR Eric (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	40000	40000
BUTRUILLE Pascale (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
CARION Thierry (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
CREPAIN Nathalie (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	40000	40000

DANDLER Arnaud (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
DUBREUIL Laurence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
DUMAS Isabelle (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
GEOFFROY Celine (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	30000	30000
GUERILLOT Catherine (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	20000	20000
LESNE Patrick (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
LESNE Marie-Carmen (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
MAINI Isabelle (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	40000	40000
MANELPHE Frederic (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
MARTEL Guillaume (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	40000	40000
MATHIEN Nathalie (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
MESSY Marianne (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000
OLLIER Philippe (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	20000	20000
SICOT Olivier (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	30000	30000
VIGIER Charles (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	30000	30000

Annexe VII à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional MACSAY Henri
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
AWONG MVELE Elisabeth (Poitiers SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BROSSE Emmanuelle (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CADIS Jean-Marc (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
CHRISTIANY Jerome (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUBOIS ELYANBOUAI Nelly (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GADOULEAU Ingrid (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
ABADIE Nicole (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LABETOULLE Line (Brive bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
LAVENIR Caroline (Brive bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
MOUHIB Maria (Brive bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUCHI Jean-Marc (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
ROUCHI Christel (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
VILAIN Nelida (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
VUILLERME-MORAUD Thierry (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BERGE Michel (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURGOIS Carole (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOURGOIS Joel (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
COUSTET Jean-Michel (Angouleme bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
CUVELIER Fabrice (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DEFARGES Herve (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DIDIER Nicole (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GAUTIER Jimmy (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LAPEYRIERE Clara (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LEMASSON Anita (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LEPAGE Elisabeth (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LEROUX Christelle (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

MOUSSET Helene (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
ROCHE Monique (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RODRIGUEZ Manuela (Angouleme bureau), Contractuel DGDDI dits « Berkani »	1500	7500	15000
ROUSSEAU Karine (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SUDRIE Sebastien (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
VATHELET Cyril (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
BEAULIEU Laurent (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BONNINGUE Christophe (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CAILLAUD Clement (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHABROUILLAUD Julien (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CHARRIER Stevy (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHOCTEAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLEMENT Aurelie (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DANIEL Estelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DOLPHIN Jean (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DOUADY Benoit (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DRISSI Karim (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GABRAULT Florent (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GADOULEAU Herve (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GARETIER Camille (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GRANSAGNE Pierre (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GREGOR Myriam (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GREVE Jean-Christophe (Poitiers bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
GUENAUD Paul (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GUYON Victoria (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HEURIAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
JAVERLHAC Arnaud (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LALANDE Eric (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LAPORTE Charlie (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
M'HANI Karim (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
MARTEAU Emmanuel (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTEAU Laurence (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MELLIER Denis (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MERCIER Emmanuel (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

MOUADDINE Mohammed (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MOUGAMADOU Alain (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NOUET Remi (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
OTTAVI Bruno (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RAT Christelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SEIGNEURIN Celine (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
TRANCHANT Matthieu (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VITU Guillaume (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
ABDELLOU Frederic (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
ADAMCZEWSKI Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BASTIER Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BERTHEREAU Jerome (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BLANCO Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOIROUX Fabien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOITEUX Flavie (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOUCAUD Cyrille (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUISSOU Cedric (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BRANZI Thomas (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CAMBERLIN Frederic (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DAVID Karine (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DONNADIEU Muriel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FEVRIER Jean-Francois (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FONTANY Jeremy (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FORVEILLE Emmanuel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FOURVEL Veronique (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GARNAUD Victor (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GAZO-DUFAU Laure (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUX Gregoire (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HASCOET Yves-Laurent (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LATMI Philippe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LEMAIRE Audrey (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LEROY Cyril (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MENARD Guillaume (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MIEZAN Benoit (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

MILLET Augustin (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOREAU Aurelien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
OMBRET Regis (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PETIT Christian (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ROUGIER Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SURAUULT Willy (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
THOMAS Jean-Christophe (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
TRAINEAU Antoine (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
VAN DEN DRIESSCHE Sandrine (Limoges bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
VYERS Matthieu (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
WRIGHT Jackson (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DECOUT Frederic (Gueret bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DECOUT Valerie (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
ESCOUBEYROU Luc (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GALATEAU Jean-Noel (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
REGNIER Philippe (Gueret bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
BRANZI Celine (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CENAC Joel (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAPT Francois (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GENOT Anne-Marie (Limoges bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
HUGUES Helene (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
JOSEPH Christophe (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LARDY Sylviane (Limoges bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LE RUYET Brieg (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MARAND Laure (Limoges bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BRUN Jean-Jacques (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CAO-CARMICHAEL DE BAIGLIE Nathalie (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
CHATAIN Lidwine (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
DANNIELOU Eric (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
DUBUSSE Laurence (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GACHINA Anne (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GAILLARD Isabelle (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000

KANOUI Patrice (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LAVERGNE Sandrine (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MENARD Christine (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
OSTOLSKI Aline (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
PORTIER Aurelie (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
REUSSER Thierry (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
RIOUX Helene (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RODDE Emmanuelle (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
VERDOUX Franck (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
VILLEMAIN Patrice (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
VIRVALEIX Carole (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
YGOUF Florence (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
AGUILLON Catherine (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FILLAUDEAU Christelle (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GUIGNARD Jerome (Niort bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
JOYAUX Nicolas (Niort bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SPERANZA Alexa (Niort bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
AZOULAY-FRAVEL Anne (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BARRAUD Marion (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENAZECH Damien (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOULANGUE Damien-Emmanuel (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CAGNAC Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CHABRAUD Nicolas (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CHIBOU Kacem (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CLEMENT Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COTTO Raphael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DUPUIS Catherine (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
FOUSSE Eric (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GAUTIER Florian (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GHOURI Malika (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LABARRE Magali (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000

LACOUTURE Aurelie (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LANGLOIS Jean-Michel (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LAUCAIGNE Patrice (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LEBRUN Thierry (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MARMILLOD Nicolas (La rochelle bse), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
MATHEOS Pascal (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
OUVRARD Eddy (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PELLIER Laurent (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
ROLLAND David (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RUIS Julien (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SANCHEZ Michael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SARAZIN Christophe (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
VARENNE Franck (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
VION David (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BIGEON Francois (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BONNAMANT Florence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BORDACHAR Eric (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BUTRUILLE Pascale (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CARION Thierry (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CREPAIN Nathalie (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
DANDLER Arnaud (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUBREUIL Laurence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUMAS Isabelle (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GEOFFROY Celine (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GUERILLOT Catherine (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LESNE Marie-Carmen (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LESNE Patrick (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
MAINI Isabelle (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
MANELPHE Frederic (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
MARTEL Guillaume (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000

MATHIEN Nathalie (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
MESSY Marianne (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
OLLIER Philippe (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SICOT Olivier (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
VIGIER Charles (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

Annexe VIII à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional MACSAY Henri
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
AWONG MVELE Elisabeth (Poitiers SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BROSSE Emmanuelle (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CADIS Jean-Marc (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
CHRISTIANY Jerome (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUBOIS ELYANBOUAI Nelly (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GADOULEAU Ingrid (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
ABADIE Nicole (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LABETOULLE Line (Brive bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
LAVENIR Caroline (Brive bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
MOUHIB Maria (Brive bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUCHI Christel (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
ROUCHI Jean-Marc (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
VILAIN Nelida (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
VUILLERME-MORAU Thierry (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BERGE Michel (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURGOIS Joel (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOURGOIS Carole (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
COUSTET Jean-Michel (Angouleme bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
CUVELIER Fabrice (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DEFARGES Herve (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DIDIER Nicole (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GAUTIER Jimmy (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LAPEYRIERE Clara (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LEMASSON Anita (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LEPAGE Elisabeth (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LEROUX Christelle (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

MOUSSET Helene (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
ROCHE Monique (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
ROUSSEAU Karine (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SUDRIE Sebastien (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
VATHELET Cyril (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
BEAULIEU Laurent (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BONNINGUE Christophe (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CAILLAUD Clement (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHABROULLAUD Julien (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CHARRIER Stevy (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHOCTEAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLEMENT Aurelie (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DANIEL Estelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DOLPHIN Jean (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DOUADY Benoit (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DRISSI Karim (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GABRAULT Florent (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GADOULEAU Herve (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GARETIER Camille (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GRANSAGNE Pierre (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GREGOR Myriam (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GREVE Jean-Christophe (Poitiers bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
GUENAUD Paul (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GUYON Victoria (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HEURIAU Damien (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
JAVERLHAC Arnaud (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LALANDE Eric (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LAPORTE Charlie (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
M'HANI Karim (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
MARTEAU Emmanuel (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTEAU Laurence (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MELLIER Denis (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MERCIER Emmanuel (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MOUADDINE Mohammed (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

MOUGAMADOU Alain (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NOUET Remi (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
OTTAVI Bruno (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RAT Christelle (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SEIGNEURIN Celine (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
TRANCHANT Matthieu (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VITU Guillaume (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
ABDELLOU Frederic (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
ADAMCZEWSKI Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BASTIER Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BERTHEREAU Jerome (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BLANCO Christophe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOIROUX Fabien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOITEUX Flavie (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOUCAUD Cyrille (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUISSOU Cedric (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BRANZI Thomas (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CAMBERLIN Frederic (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DAVID Karine (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DONNADIEU Muriel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FEVRIER Jean-Francois (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FONTANY Jeremy (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FORVEILLE Emmanuel (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FOURVEL Veronique (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GARNAUD Victor (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GAZO-DUFAU Laure (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUX Gregoire (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HASCOET Yves-Laurent (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LATMI Philippe (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LEMAIRE Audrey (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LEROY Cyril (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MENARD Guillaume (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MIEZAN Benoit (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MILLET Augustin (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

MOREAU Aurelien (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
OMBRET Regis (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PETIT Christian (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ROUGIER Stephane (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SURAUULT Willy (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
THOMAS Jean-Christophe (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
TRAINEAU Antoine (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
VAN DEN DRIESSCHE Sandrine (Limoges bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
VYERS Matthieu (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
WRIGHT Jackson (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DECOUT Frederic (Gueret bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DECOUT Valerie (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
ESCOUBEYROU Luc (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GALATEAU Jean-Noel (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
REGNIER Philippe (Gueret bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
BRANZI Celine (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CENAC Joel (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAPT Francois (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GENOT Anne-Marie (Limoges bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
HUGUES Helene (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
JOSEPH Christophe (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LARDY Sylviane (Limoges bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LE RUYET Brieg (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MARAND Laure (Limoges bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BRUN Jean-Jacques (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CAO-CARMICHAEL DE BAIGLIE Nathalie (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
CHATAIN Lidwine (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
DANNIELOU Eric (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
DUBUSSE Laurence (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GACHINA Anne (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GAILLARD Isabelle (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KANOUI Patrice (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

LAVERGNE Sandrine (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MENARD Christine (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
OSTOLSKI Aline (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
PORTIER Aurelie (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
REUSSER Thierry (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
RIOUX Helene (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RODDE Emmanuelle (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
VERDOUX Franck (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
VILLEMAIN Patrice (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
VIRVALEIX Carole (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
YGOUF Florence (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
AGUILLON Catherine (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FILLAUDEAU Christelle (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GUIGNARD Jerome (Niort bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
JOYAUX Nicolas (Niort bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SPERANZA Alexa (Niort bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
AZOULAY-FRAVEL Anne (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BARRAUD Marion (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENAZECH Damien (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOULANGUE Damien-Emmanuel (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CAGNAC Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CHABRAUD Nicolas (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CHIBOU Kacem (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CLEMENT Guillaume (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
COTTO Raphael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DUPUIS Catherine (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
FOUSSE Eric (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GAUTIER Florian (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
GHOURI Malika (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LABARRE Magali (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LACOUTURE Aurelie (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

LANGLOIS Jean-Michel (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LAUCAIGNE Patrice (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LEBRUN Thierry (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MARMILLOD Nicolas (La rochelle bse), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
MATHEOS Pascal (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
OUVRARD Eddy (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PELLIER Laurent (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
ROLLAND David (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RUIS Julien (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
SANCHEZ Michael (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SARAZIN Christophe (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
VARENNE Franck (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
VION David (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BIGEON Francois (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BONNAMANT Florence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BORDACHAR Eric (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BUTRUILLE Pascale (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CARION Thierry (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CREPAIN Nathalie (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
DANDLER Arnaud (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUBREUIL Laurence (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
DUMAS Isabelle (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GEOFFROY Celine (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GUERILLOT Catherine (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
LESNE Marie-Carmen (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LESNE Patrick (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
MAINI Isabelle (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
MANELPHE Frederic (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
MARTEL Guillaume (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
MATHIEN Nathalie (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

MESSY Marianne (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
OLLIER Philippe (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SICOT Olivier (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
VIGIER Charles (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

POITIERS, LE 19 OCT. 2020

DR Poitiers
HOTEL DES DOUANES 32 RUE SALVADOR
ALLENDE
86020 POITIERS
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : ELYANBOUAI Moulay
Téléphone : 09 70 27 51 62
Télécopie : 05 49 42 32 29
Mél : dr-poitiers@douane.finances.gouv.fr

Version anonymisée de la décision 2020/4 du directeur régional à POITIERS portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1er – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe I de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés, dans cette même annexe I, en euros ou pour des montants illimités.

Article 2 - Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe II de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés dans cette même annexe II en euros ou pour des montants illimités.

Article 3 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe III de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende et de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe III.

Article 4 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d’emploi, service ou unité d’affectation et grade figurent en annexe IV de la présente décision à l’effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d’actes transactionnels provisoires en matière de délit douanier, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe IV en euros ou sont illimités.

Article 5 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d’emploi, service ou unité d’affectation et grade figurent en annexe V de la présente décision à l’effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d’actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe V en euros ou sont illimités.

Article 6 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d’emploi, service ou unité d’affectation et grade figurent en annexe VI de la présente décision à l’effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d’actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l’obligation déclarative, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe VI en euros ou sont illimités.

Article 7 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d’emploi, service ou unité d’affectation et grade figurent en annexe VII de la présente décision à l’effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, et pour les montants d’amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VII.

Article 8 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d’emploi, service ou unité d’affectation et grade figurent en annexe VIII de la présente décision à l’effet de signer, au nom du directeur interrégional à BORDEAUX CEDEX, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, et pour les montants d’amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VIII.

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe I reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
--	----------	--------------	-------	-------------	-----------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe II à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional
MACSAY Henri**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe II reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
---	----------	------------	-------	--------	-------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe III reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis

« PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
--	------------------	----------------	---------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe IV à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional
MACSAY Henri**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe IV reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 17717 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 36039 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 36250 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 36849 (Limoges bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 37283 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 37461 (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 37470 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 37673 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 37801 (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 37839 (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 37857 (La rochelle div.), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15500	25000	60000
Matricule 38060 (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 39579 (Limoges div.), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	25000	60000
Matricule 39788 (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 39895 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 40060 (Angouleme bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 40413 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 40601 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 40649 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 40723 (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 41035 (La rochelle div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	15000	25000	60000
Matricule 41171 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 41259 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 41303 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 41543 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000

Matricule 41876 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 42007 (Limoges div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	25000	60000
Matricule 42141 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 42535 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 42539 (La rochelle div.), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	25000	60000
Matricule 42541 (Gueret bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 42862 (Poitiers PAE), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	137000	100000	250000
Matricule 43120 (La rochelle bse), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 43189 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 43215 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 43289 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 43337 (Poitiers SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 43368 (Gueret bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 43382 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 43932 (Brive bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 44127 (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 44195 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 44354 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 44596 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 44630 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 44784 (Niort bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 44815 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 44877 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 45158 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 45166 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 45182 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 45230 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 45374 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 45392 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 45574 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 45685 (Niort bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 45724 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 45767 (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000

Matricule 45795 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 45807 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 45927 (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 45973 (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 46131 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 46412 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 46478 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 46530 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 46774 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 46856 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 46868 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 46879 (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 46889 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 46979 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 47083 (Poitiers POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	137000	100000	250000
Matricule 47189 (Niort bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 47197 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 47235 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 47303 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 47311 (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 47913 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 50466 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 50524 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 50562 (Poitiers bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 50650 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 51019 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 51204 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 51618 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 51738 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 51869 (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 51898 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 51950 (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 51962 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 52031 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 52033 (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 52041 (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 52043 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000

Matricule 52049 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 52092 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 52097 (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 52115 (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 52312 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 52322 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 52359 (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 52444 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15500	20000	50000
Matricule 52594 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 52705 (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 53112 (Limoges bsi), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 53146 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 53355 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 53378 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 53390 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 53452 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 53484 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 53687 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 53986 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 54041 (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 54070 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 54082 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 54234 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 54321 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 54362 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 54521 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 54806 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 54810 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 55114 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 55256 (Limoges bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 55282 (Brive bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 55298 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 55300 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 55328 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 55498 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000

Matricule 55638 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 55716 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 55855 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 56228 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 56286 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 56484 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 56916 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 57001 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 57092 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 57146 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 57404 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 57533 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 57559 (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 57566 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 57672 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 57681 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 57722 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 57780 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 57830 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 57875 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 57904 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 57944 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 58117 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 58752 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 58805 (Brive bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 58840 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 58854 (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 58992 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 59242 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 59305 (Limoges div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 2EME CL DGDDI	15000	25000	60000
Matricule 59360 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 59688 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 59700 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 59728 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 59766 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 59798 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 59800 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 59802 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 59895 (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 60036 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 60096 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	5000	8000	20000

Matricule 60164 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 60210 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 60366 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 60409 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 60626 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 60675 (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	12500	20000	50000
Matricule 60694 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 61088 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 61276 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 61594 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 61873 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 61998 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 62148 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 62242 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 62352 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 62632 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 62848 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 62972 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 63116 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 63492 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 63704 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 63884 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	7500	10000	30000
Matricule 63954 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 63978 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 64070 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 64110 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 64138 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 65124 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000
Matricule 65154 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	5000	8000	20000

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe V reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Version anonymisée de l'Annexe VI à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional
MACSAY Henri

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VI reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
--	--------------------------------	--------------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de manquement à l'obligation déclarative, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe VII à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional
MACSAY Henri**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 17717 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 36039 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 36250 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 36849 (Limoges bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 37283 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 37461 (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 37470 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 37673 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 37801 (Brive bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 37839 (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 38060 (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 39788 (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 39895 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40060 (Angouleme bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40413 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40601 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40649 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40723 (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41171 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41259 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41303 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41543 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41876 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 42141 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 42535 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 42541 (Gueret bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43120 (La rochelle bse), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43189 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43215 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43289 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43337 (Poitiers SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43368 (Gueret bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43382 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43932 (Brive bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44127 (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44195 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44354 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44596 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44630 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44784 (Niort bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44815 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44877 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45158 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45166 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45182 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45230 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45374 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45392 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45574 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45685 (Niort bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45724 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45767 (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45795 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45807 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45927 (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45973 (Brive bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46131 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46412 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 46478 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46530 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46774 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46856 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46868 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46879 (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46889 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46979 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 47189 (Niort bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 47197 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 47235 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 47303 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 47311 (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 47913 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50466 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50524 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50562 (Poitiers bsi), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50650 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51019 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51204 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51618 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51738 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51869 (Gueret bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51898 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51950 (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51962 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52031 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52033 (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52041 (Niort bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52043 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52049 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52092 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52097 (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52115 (Poitiers bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52312 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52322 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 52359 (Angouleme bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52444 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52594 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52705 (Poitiers SRE), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53112 (Limoges bsi), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53146 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53355 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53378 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53390 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53452 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53484 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53687 (Poitiers bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53986 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54041 (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54070 (Angouleme bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54082 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54234 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54321 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54362 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54521 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54806 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54810 (Angouleme bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55114 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55256 (Limoges bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55282 (Brive bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55298 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55300 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55328 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55498 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55619 (Angouleme bureau), Contractuel DGDDI dits « Berkani »	1500	7500	15000
Matricule 55638 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55716 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55855 (La rochelle pallice bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56228 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56286 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56484 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 56916 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57001 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57092 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57146 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57533 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57559 (La rochelle pallice bureau), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57566 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57672 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57681 (Poitiers bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57722 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57780 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57830 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57875 (Limoges bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57904 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57944 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58117 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58752 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58805 (Brive bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58840 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58854 (Poitiers SRE), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58992 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59242 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59360 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59688 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59700 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59728 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59766 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59798 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59800 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59802 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59895 (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60036 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60096 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60164 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60210 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60366 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60409 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60626 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60675 (Poitiers bureau), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60694 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 61088 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61276 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61594 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61873 (La rochelle pallice bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61998 (Poitiers bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62148 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62242 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62352 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62632 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62848 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62972 (La rochelle bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63116 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63492 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63704 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63884 (Limoges bsi), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63954 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63978 (Limoges bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64070 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64110 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64138 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65124 (La rochelle bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65154 (Poitiers bsi), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Version anonymisée de l'Annexe VIII à la décision n° 2020/4 du 19 oct. 2020 du directeur régional
MACSAY Henri

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VIII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

DRAAF

R75-2020-10-16-002

Décision en date du 15 octobre 2020 portant subdélégation
de signature en matière d'administration générale



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine

**DECISION en date du 15 octobre 2020
portant subdélégation de signature en matière d'administration générale**

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
de Nouvelle-Aquitaine

- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- Vu le décret n°2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;
- Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- Vu le décret n°2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu définitif de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Vu le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde (hors classe) ;
- Vu l'arrêté du 4 janvier 2016 portant nomination des directeurs régionaux adjoints de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2016-017 du 5 janvier 2016 portant organisation de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Aquitaine – Limousin – Poitou Charentes ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu l'arrêté ministériel du 12 février 2018 portant nomination de M. Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant délégation de signature en matière d'administration générale à M. Philippe de GUENIN, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2020 portant nomination de Mme Bénédicte GENIN, en qualité de directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine ;

DECIDE

Article 1^{er} :

La présente décision définit les conditions dans lesquelles peut être subdéléguée la délégation de signature donnée, par arrêté préfectoral du 15 avril 2019, à M. Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine en matière d'administration générale et d'exercice de l'autorité académique.

Article 2 :

Subdélégation est donnée à Mme Pascale CAZIN, directrice régionale adjointe, à Mme Bénédicte GENIN, directrice régionale adjointe, et à M. Benoît LAVIGNE, directeur régional adjoint.

Article 3 :

Subdélégation est donnée, pour application de l'article 1 (alinéas 1 et 2), de l'article 2 et de l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 précité, aux chefs de service et adjoints dans le cadre des compétences du service dont ils ont la charge, à savoir :

- M. Arnaud FAVIER, et en cas de suppléance dûment précisée, Mme Patricia BRUN, M. Jérémie LOUBET pour le secrétariat général (SG),
- M. François HERVIEU, Mme Annie ISABETH-TERREAUX, Mme Sophie PELLARIN et M. Olivier CRETON pour le service régional de l'alimentation (SRAL),
- M. Jean-Rémi DUPRAT, Mme Anne BARRIERE pour le service régional de l'économie agricole et agro-alimentaire (SREAA),
- M. Pierre ETCHESSAHAR, Mme Véronique DELGOULET, M. Jean-Pierre MORZIERES et M. Boris SIMON pour le service régional de l'information statistique, économique et territoriale (SRISSET),
- M. Guy LEHAY, M. Jean-Marie CHANSON et Mme Fabienne REGONDAUD pour le service régional de la formation et du développement (SRFD),
- Mme Nathalie FABRE, M. Nicolas BORIES, M. Nicolas LECOEUR et M. Loïc CARTEAU pour le service régional de la forêt et du bois (SERFOB).

Article 4 :

En outre, pour application de l'article 1, alinéa 3 de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 précité, subdélégation de signature est donnée à M. Arnaud FAVIER et à Mme Patricia BRUN, et en cas de suppléance dûment précisée à M. Jérémie LOUBET (Secrétariat général) pour les décisions afférentes à la situation individuelle des agents affectés à la DRAAF, figurant en annexe 1.

Article 5 :

Dans le cadre de la subdélégation visée à l'article 4, demeurent soumises à la signature de M. Philippe de GUENIN, les décisions afférentes à la situation individuelle des agents placés sous son autorité, figurant en annexe 2.

Article 6 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe de GUENIN, de Mme Pascale CAZIN, de Mme Bénédicte GENIN et de M. Benoît LAVIGNE, la subdélégation est donnée au titre de l'autorité académique à M. Guy LEHAY, M. Jean-Marie CHANSON et Mme Fabienne REGONDAUD.

ANNEXE 1

Code	Libellé
<i>Fonctionnaires</i>	
FCA	Congé annuel et attribution de jours de RTT
FCMAP	Congés maternité ou pour adoption, de paternité et d'accueil de l'enfant
FCMO	Congé de maladie
FCFS	Congé pour formation syndicale
FCHS	Congé pour formation en matière d'hygiène et de sécurité pour les représentants du personnel siégeant au sein des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
FCAEP	Congé pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et des associations sportives de plein air
FCRAM	Congé de représentation d'une association ou d'une mutuelle
FCSM	Congé pour l'accomplissement de périodes de service militaire, d'instruction militaire ou d'activité dans la réserve opérationnelle, de périodes d'activité dans la réserve de sécurité civile, de périodes d'activité dans la réserve sanitaire et de périodes d'activités dans la réserve civile de la police nationale
FAAFC	Autorisations d'absence pour suivre des formations continues et formations de préparation aux examens et aux concours administratifs
FCET	Utilisation des congés accumulés sur un compte épargne-temps
FCIF	Établissement et signature des cartes d'identités de fonctionnaires et des cartes professionnelles, à l'exception de celles concernant les emplois régis par l'article 1er du décret du 31 mars 2009 susvisé territoriale de l'État
<i>Contractuels</i>	
CCA	Congé annuel et attribution de jours de RTT
CGS	Congé pour formation syndicale
CCHS	Congé pour formation en matière d'hygiène et de sécurité pour les représentants du personnel siégeant au sein des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CCFCA	Congé pour formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse
CCR	Congé de représentation
CCM	Congé de maladie
CCSM	Congé pour l'accomplissement de périodes de service militaire, d'instruction militaire ou d'activité dans la réserve opérationnelle, de périodes d'activité dans la réserve de sécurité civile, de périodes d'activité dans la réserve sanitaire et de périodes d'activités dans la réserve civile de la police nationale
CAAFC	Autorisations d'absence pour suivre des formations continues et formation de préparation aux examens et aux concours administratifs
CCET	Utilisation des congés accumulés sur un compte épargne-temps
CAACA	Exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par les dispositions du chapitre 1er du décret du 2 mai 2007 susvisé

Article 7 :

La présente décision annule et remplace toute décision antérieure portant subdélégation de signature en matière d'administration générale et d'exercice de l'autorité académique.

Article 8 :

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Limoges le **16 OCT. 2020**

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,



Philippe de GUENIN

ANNEXE 2

Code	Libellé
<i>Fonctionnaires</i>	
FCLM	Congé de longue maladie
FCLD	Congé de longue durée
FCFP	Congé de formation professionnelle
FCVAE	Congé pour validation des acquis de l'expérience
FCBC	Congé pour bilan de compétences
FCSF	Congé de solidarité familiale
FCPP	Congé de présence parentale
FCPP	Congé parental
FCFS	Congés de fonctionnaires stagiaires ayant pour conséquence, par exemple, l'allongement de la durée du stage
FRMS	Réintégration, après les congés déjà mentionnés, dans les mêmes services, sans changement de département
FTP	Autorisation d'exercer les fonctions à temps partiel y compris pour raison thérapeutique, et au retour dans l'exercice des fonctions à temps plein
FDIF	Attribution des droits ouverts au titre du droit individuel à la formation
FATT	Autorisation de l'exercice des fonctions en télétravail
FDD	Disponibilités de droit
FDO	Disponibilités d'office
FCA	Affectation à un poste de travail au sein du même département ministériel qui n'entraîne ni changement de résidence administrative, ni modification de la situation de l'agent notamment au regard des fonctions
FIAT	Reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents de service, à l'exception de ceux survenus aux chefs des services déconcentrés
FAACA	Exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par les dispositions du chapitre Ier du décret du 2 mai 2007 susvisé
FSD1	Sanctions disciplinaires du premier groupe
<i>Contractuels</i>	
CCFP	Congé de formation professionnelle
CCGM	Congé de grave maladie
CCMAP	Congés de maternité ou d'adoption, de paternité et d'accueil de l'enfant
CCNRF	Congés non rémunérés pour raisons familiales ou personnelles prévus au titre V du décret du 17 janvier 1986 susvisé
CCVAE	Congé pour validation des acquis de l'expérience
CCBC	Congé pour bilan de compétences
CDIF	Attribution des droits ouverts au titre du droit individuel à la formation
CATT	Autorisation de l'exercice des fonctions en télétravail
CTP	Autorisation d'exercer les fonctions à temps partiel, y compris pour raison thérapeutique, et au retour dans l'exercice des fonctions à temps plein
CIAT	Reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents du travail
CAB	Avertissement et blâme

DRAAF

R75-2020-10-16-003

Décision en date du 15 octobre 2020 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire pour procéder à l'engagement et la liquidation des crédits



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine

**DECISION en date du 15 octobre 2020
portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire
pour procéder à l'engagement et la liquidation des crédits**

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
de Nouvelle-Aquitaine

- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1 août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu le décret modifié n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatifs aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, et notamment son article 38 ;
- Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010, relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptabilité publique ;
- Vu le décret n°2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret n° 2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu définitif de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Vu le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la région-Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde (hors classe) ;
- Vu l'arrêté ministériel en date du 4 janvier 2016 portant nomination des directeurs régionaux adjoints de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2016-017 du 5 janvier 2016 portant organisation de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Aquitaine – Limousin – Poitou Charentes ;
- Vu l'arrêté ministériel en date du 12 février 2018 nommant Monsieur Philippe de GUENIN directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Nouvelle-Aquitaine, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées au titre de l'action 6 du BOP 162 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Nouvelle-Aquitaine ;
- Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 2020 portant nomination de Mme Bénédicte GENIN, en qualité de directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Subdélégation de signature du directeur régional en sa qualité de responsable de BOP régional (BOP 143).

1.1 Conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, subdélégation de signature est donnée à Mme Pascale CAZIN, à Mme Bénédicte GENIN et à M. Benoît LAVIGNE, en leur qualité de directeur(trices) régional(es) adjoint(es), pour procéder à l'ensemble des actes visés par l'arrêté susvisé.

1.2 En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Philippe de GUENIN et des directeurs(trices) régionaux adjoint(e)s, la délégation de signature prévue par l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 est exercée par M. Guy LEHAY, M. Jean-Marie CHANSON et Mme Fabienne REGONDAUD pour le service régional de la formation et du développement.

1.3 Ces subdélégations de signature s'exercent sous réserve des dispositions de l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour l'ordonnancement secondaire, et des articles 3 et 4 de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en matière d'administration générale.

Article 2 :

Subdélégation de signature du directeur régional en sa qualité de responsable de BOP régional délégué.

2.1 Conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, subdélégation de signature est donnée à Mme Pascale CAZIN, à Mme Bénédicte GENIN et à M. Benoît LAVIGNE, en leur qualité de directeur(trices) régional(es) adjoint(es), pour procéder à l'ensemble des actes visés par l'arrêté susvisé.

2.2 En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Philippe de GUENIN et des directeur(trices) régionaux adjoint(e)s, subdélégation de signature est donnée à M. Arnaud FAVIER, Secrétaire général, pour procéder à l'ensemble des actes visés à l'article 1 de l'arrêté susvisé pour les crédits relevant du **BOP 215** « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture ».

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Philippe de GUENIN et des directeurs(trices) régionaux adjoint(e)s, subdélégation de signature est donnée à M. François HERVIEU, chef du service régional de l'alimentation, ainsi qu'à M. Arnaud FAVIER, secrétaire général, pour procéder à l'ensemble des actes visés à l'article 1 de l'arrêté susvisé pour les crédits relevant du **BOP 206** « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation ».

2.3 Ces subdélégations de signature s'exercent sous réserve des dispositions de l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour l'ordonnancement secondaire, et des articles 3 et 4 de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en matière d'administration générale.

Article 3 :

Subdélégation de signature du directeur régional en sa qualité de responsable de l'unité opérationnelle « direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine ».

3.1 Conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, subdélégation de signature est donnée à Mme Pascale CAZIN, à Mme Bénédicte GENIN et M. Benoît LAVIGNE, en leur qualité de directeur(trices) régional(es) adjoint(es), pour procéder à l'engagement et la liquidation des dépenses, ainsi qu'à la perception des recettes concernant les crédits des programmes suivants :

- 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture »
- 143 « Enseignement technique agricole »
- 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation »
- 149 « Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières »
- 354 « Administration territoriale de l'Etat »
- CAS 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat »
- 775 « Développement et transfert en agriculture »

3.2 Dans le cadre de ses attributions et compétences, subdélégation de signature est donnée à M. Arnaud FAVIER, Secrétaire général :

a) pour procéder, dans le respect du seuil de dispense de procédure du code des marchés publics, à l'engagement et à la liquidation de l'ensemble des crédits relevant du programme :

- 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture »
- 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation »
- 354 « Administration territoriale de l'Etat »
- CAS 723 « Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat »

b) pour procéder :

- à la validation des dossiers de prestations sociales pour mise en paiement, y compris sur le BOP 143 « Enseignement technique agricole »

c) pour procéder à l'émission des recettes concernant les crédits des BOP 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture », 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation », 143 « Enseignement technique agricole » et 354 « Administration territoriale de l'Etat ».

d) pour procéder à la signature des documents transmis au CPCM dans le cadre des travaux de fin de gestion, pour les BOP 143, 206, 215 et 354.

e) Dans le cadre de leurs attributions et compétences, subdélégation de signature est donnée à :

- M. Jérémie LOUBET, adjoint du Secrétaire général, dans la limite de 3 500 € par opération concernant les engagements sur les BOP 215, 206, 354 et CAS 723, et dans les mêmes conditions pour les opérations relevant des articles b et c ;

- M. Mickaël TRILLAUD, Délégué régional à la Formation Continue, dans la limite de 3 500 € par opération concernant les engagements sur BOP 215 et 354, pour les actions de formation continue du personnel ;

- Mme Sandrine CHATENET, adjointe au Délégué régional à la Formation Continue, dans la limite de 3 500 € par opération concernant les engagements sur BOP 215 et 354, pour les actions de formation continue du personnel ;

- Mme Christelle GUILMAIN, Responsable de la politique des achats de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, dans la limite de 1 500 € par opération concernant les engagements sur BOP 215 et 354, pour les petits achats de fournitures et matériel.

f) En cas de suppléance dûment précisée de M. Arnaud FAVIER, subdélégation de signature est donnée à :

- Mme Patricia BRUN, adjointe du Secrétaire général dans la limite de 3 500 € par opération concernant les engagements sur BOP 215, 206, 354 et CAS 723, et dans les mêmes conditions pour les opérations relevant des articles b et c ;

- M. Jérémie LOUBET, adjoint du Secrétaire général, dans la limite de 3 500 € par opération concernant les engagements sur BOP 215, 206, 354 et CAS 723, et dans les mêmes conditions pour les opérations relevant des articles b et c.

3.3 Subdélégation de signature est donnée à M. Guy LEHAY, chef par intérim du service régional de la formation et du développement, pour procéder, dans le cadre de ses attributions et compétences, à l'engagement et à la liquidation des crédits relevant du programme 143 « Enseignement technique agricole », et ce dans les limites des seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant délégation de signature en matière d'administration générale à M. Philippe de GUENIN.

Dans le cadre des attributions du service régional de la formation et du développement, subdélégation de signature est donnée à M. Jean-Marie CHANSON et Mme Fabienne REGONDAUD, adjoints au chef du service, pour procéder à l'engagement et à la liquidation des crédits relevant du programme 143 « Enseignement technique agricole », et ce dans les limites des seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant délégation de signature en matière d'administration générale à M. Philippe de GUENIN.

3.4 Subdélégation de signature est donnée à M. François HERVIEU, chef du service régional de l'alimentation, ainsi qu'à M. Arnaud FAVIER, secrétaire général, pour procéder, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'engagement et à la liquidation des crédits relevant du programme 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » et ce, dans le respect du seuil de dispense de procédure du code des marchés publics.

Dans le cadre des attributions du service régional de l'alimentation, subdélégation de signature est donnée à Mme Annie ISABETH-TERREAUX, adjointe au chef du service, pour procéder à l'engagement et à la liquidation des crédits relevant du programme 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » et ce, dans le respect du seuil de dispense de procédure du code des marchés publics.

3.5 Subdélégation de signature est donnée à M. Jean-Rémi DUPRAT, chef par intérim du service régional de l'économie agricole et agro-alimentaire, pour procéder, dans le cadre de ses attributions et compétences, à l'engagement et à la liquidation des crédits relevant du programme 149 « Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières » (actions 21, 22, 23 et 24) et du programme 775 « Développement et transfert en agriculture ».

Dans le cadre des attributions du service régional de l'économie agricole et agroalimentaire, subdélégation de signature est donnée à Mme Anne BARRIERE, adjointe au chef du service, pour procéder à l'engagement et à la liquidation des crédits du volet agricole et agroalimentaire du programme 149 « Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières » (actions 21, 22, 23 et 24) et du programme 775 « Développement et transfert en agriculture ».

3.6 Subdélégation de signature est donnée à Mme Nathalie FABRE, cheffe du service régional de la forêt et du bois pour procéder, dans le cadre de ses attributions et compétences, à l'engagement et à la liquidation des crédits relevant du programme 149 « Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières » (action 26).

Article 5 :

Subdélégation de signature du directeur régional en qualité d'ordonnateur secondaire délégué.

5.1 Conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses imputées au titre de l'action 6 « plan d'actions gouvernemental pour le Marais poitevin », du BOP 162 « interventions territoriales de l'État », subdélégation de signature est donnée à Mme Pascale CAZIN, Mme Bénédicte GENIN et M. Benoît LAVIGNE, en leur qualité de directeur(trices) régional(es) adjoint(es), pour procéder à l'ensemble des actes visés par l'arrêté susvisé.

5.2 Subdélégation de signature est donnée à M. Jean-Rémi DUPRAT, chef par intérim du service régional de l'économie agricole et agro-alimentaire, pour procéder à l'ensemble des actes visés.

5.3 Ces subdélégations de signature s'exercent sous réserve des dispositions des articles 2 et 3 de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 susvisé.

Article 6 :

En annexe à la présente décision de subdélégation de signature, avec même valeur juridique, est dressée la liste des subdélégations accordées aux agents de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine afin de réaliser les opérations budgétaires et/ou comptables dans les outils informatiques budgétaires et/ou comptables correspondants.

Article 7 :

La présente décision annule et remplace la précédente décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire pour procéder à l'engagement et la liquidation des crédits.

Article 8 :

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Limoges le 16 OCT. 2020

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,


Philippe de GUENIN

Dans le cadre des attributions du service régional de la forêt et du bois, subdélégation de signature est donnée à M. Nicolas LECŒUR, à M. Nicolas BORIES, adjoints du chef de service, ainsi qu'à M. Loïc CARTEAU pour procéder à l'engagement et à la liquidation des crédits du volet forêt/bois du programme 149 « Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières ».

3.7 Subdélégation de signature est donnée à M. Pierre ETCHESAHAR, chef du service régional de l'information statistique, économique et territoriale pour signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les actes d'engagement, pour ce qui concerne les crédits de l'action 215-02 « Évaluation de l'impact des politiques publiques et information économique » du programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture ».

Dans le cadre des attributions du service régional de l'information statistique, économique et territoriale, subdélégation de signature est donnée à Mme Véronique DELGOULET, à M. Jean-Pierre MORZIERES et à M. Boris SIMON adjoints du chef de service, pour procéder à l'engagement et à la liquidation des crédits de l'action 215-02 « Évaluation de l'impact des politiques publiques et information économique » du programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture ».

3.8 L'ensemble de ces subdélégations de signature s'exerce sous réserve des dispositions de l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour l'ordonnancement secondaire, et des articles 3 et 4 de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en matière d'administration générale.

Article 4 :

Subdélégation de signature du directeur régional en sa qualité de service instructeur des fonds FEADER et FEP.

4.1 Conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, subdélégation de signature est donnée à Mme Pascale CAZIN, Mme Bénédicte GENIN et M. Benoît LAVIGNE, en leur qualité de directeur(trices) régional(es) adjoint(es), pour procéder à l'ensemble des actes visés par l'arrêté susvisé.

4.2 Dans le cadre de leurs attributions et compétences respectives, subdélégation de signature est donnée à M. Jean-Rémi DUPRAT, chef par intérim du service régional de l'économie agricole et agro-alimentaire, et Mme Nathalie FABRE, cheffe du service régional de la forêt et du bois, pour procéder à l'ensemble des actes visés par l'arrêté susvisé.

Dans le cadre des attributions du service régional de l'économie agricole et agroalimentaire, subdélégation de signature est donnée à Mme Anne BARRIERE, adjointe au chef du service, pour procéder à l'ensemble des actes visés par l'arrêté susvisé.

Dans le cadre des attributions du service régional de la forêt et du bois, subdélégation de signature est donnée à M. Nicolas LECŒUR, à M. Nicolas BORIES, adjoints du chef de service, ainsi qu'à M. Loïc CARTEAU, pour procéder à l'ensemble des actes visés par l'arrêté susvisé.

4.3 Cette subdélégation de signature s'exerce sous réserve des dispositions de l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2020 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour l'ordonnancement secondaire, et des articles 3 et 4 de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en matière d'administration générale.

Annexe :

Subdélégations accordées aux agents de la DRAAF NA afin de réaliser les opérations budgétaires et/ou comptables dans les outils informatiques budgétaires et/ou comptables (programmation budgétaire, délégation de crédits, pilotage des crédits de paiement, opérations de nature immobilière, dématérialisation des marchés publics, déplacements des agents, ...)

Cœur-CHORUS		
Habilitation de type RBOP	Véronique CLEMENT	SG
	Aurélie FARGEAUDOU	SG
	Evelyne GUICHETEAU	SG
	Christelle GUILMAIN	SG
	Jérémie LOUBET	SG
Habilitation de type RUO	Véronique CLEMENT	SG
	Aurélie FARGEAUDOU	SG
	Virginie FIDELE	SG
	Evelyne GUICHETEAU	SG
	Christelle GUILMAIN	SG
	Jérémie LOUBET	SG
Habilitation de type RE-FX (module de gestion immobilière)	Mylène MIRMONT	SG
Plate-forme des Achats de l'État (PLACE)		
Profil « Acheteur » (opérations de traitement des marchés publics dématérialisés)	Jérémie LOUBET	SG
	Christelle GUILMAIN	SG

CHORUS Formulaires		
Profil « Validation » pour les opérations relatives aux demandes d'achat (DA) / demandes de subventions (DS) / demandes d'engagements juridiques hors marché (EJHM) / constats de service fait (CSF) / Fiches Com / et pour tous BOP de la DRAAF	Véronique CLEMENT	SG
	Virginie FIDELE	SG
	Christelle GUILMAIN	SG
	Jérémy LOUBET	SG
CHORUS-DT		
Profil « Validation hiérarchique de niveau 1 » (ordres de mission et états de frais)	Arnaud FAVIER	SG
	Patricia BRUN	SG
	Jérémy LOUBET	SG
	Jean-Rémi DUPRAT	SREAA
	Anne BARRIERE	SREAA
	Nathalie FABRE	SERFOB
	Nicolas LECŒUR	SERFOB
	François HERVIEU	SRAL
	Annie ISABETH-TERREAUX	SRAL
	Olivier CRETON	SRAL
	Sophie PELLARIN	SRAL
	Guy LEHAY	SRFD
	Jean-Marie CHANSON	SRFD
	Fabienne REGONDAUD	SRFD
	Pierre ETCHESSAHAR	SRISSET
	Jean-Pierre MORZIERES	SRISSET
	Boris SIMON	SRISSET
	Véronique DELGOULET	SRISSET
	Valérie LAPLACE	SRFAM
	Hervé LEGER	SRFAM

Profil « Service Gestionnaire » (validation définitive des ordres de mission)	Virginie FIDELE	SG
	Corinne PRADEL	SG
	El-Houari BENMALEK	SG
Profils « Service Gestionnaire et Gestionnaire Valideur » (validation définitive des ordres de mission et validation définitive pour mise en paiement des états de frais de déplacement / tous BOP de la DRAAF)	Christelle GUILMAIN	SG
	Arnaud FAVIER	SG
	Jérémie LOUBET	SG

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-10-19-007

ARRETE portant approbation des dispositions spécifiques
"risques routiers" du plan ORSEC de la zone de défense et
de sécurité Sud-Ouest instituant le "plan intempéries
Sud-Ouest"



ARRETE N°

**Portant approbation des dispositions spécifiques « risques routiers »
du plan ORSEC de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest
instituant le « plan intempéries Sud-Ouest »**

**La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
Préfète de Gironde**

- VU** le code de la défense ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le code de la route ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la route, et notamment l'article R411-18 ;
- VU** la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité civile ;
- VU** le décret n° 2000-555 du 21 juin 2000 relatif à l'organisation territoriale de la défense ;
- VU** le décret n°2005-1499 du Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer du 05 décembre 2005 relatif à la consistance du Réseau Routier National ;
- VU** le décret n°2006-304 du Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer du 16 mars 2006 portant création et organisation des Directions Interdépartementales des Routes ;
- VU** les décrets n°2010-224 et n°2010-225 du 04 mars 2010 relatifs aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;
- VU** le décret n°2015-1625 du 10 décembre 2015 relatif à la composition des zones de défense et de sécurité, des régions de gendarmerie et des groupements de gendarmerie départementale ;
- VU** l'arrêté interministériel du 10 janvier 1974 modifié par l'arrêté du 16 mars 1992, l'arrêté du 07 février 2002 et l'arrêté du 08 avril 2002 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de matières dangereuses ;
- VU** l'arrêté du 1er janvier 2001 relatif aux transports de matières dangereuses par route (dit arrêté ADR) ;
- VU** l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes ;
- VU** la circulaire du 4 août 2015 d'application de l'arrêté du 2 mars 2015 ;
- VU** la circulaire du 28 décembre 2011 relative à la gestion de la circulation routière : préparation et gestion des situations de crise routière ;
- VU** le décret du 27 mars 2019 nommant Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

CONSIDÉRANT qu'en cas d'intempéries de nature à paralyser la circulation routière, il est nécessaire de décider rapidement, au niveau de la zone, des mesures de gestion du trafic à mettre en œuvre et d'organiser la coordination entre les services de l'État et les exploitants des infrastructures routières concernées, afin d'assurer la sécurité des usagers et une plus grande fluidité du trafic,

CONSIDÉRANT également qu'il est indispensable que dans de semblables circonstances, des informations pertinentes et cohérentes puissent être délivrées en temps réel au plus grand nombre d'usagers, et en particulier aux chauffeurs de poids lourds,

Sur proposition du Préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Sud-Ouest,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : le plan intempéries Sud-Ouest (PISO), annexé au présent arrêté, est applicable à compter de ce jour.

ARTICLE 2 : il concerne le réseau routier principal et son réseau associé tels que définis au paragraphe 1.2 du plan.

La gestion du trafic sur le réseau principal constitue l'objet essentiel du plan ; bien que ce ne soit pas sa vocation première, le dispositif opérationnel peut contribuer, lorsque le plan est déclenché, à la coordination des mesures de gestion du trafic et/ou d'assistance et secours sur le réseau associé.

ARTICLE 3 : le plan intempéries Sud-Ouest est destiné à proposer un ensemble cohérent de mesures, susceptibles d'être mises en œuvre de manière coordonnée, afin de faire face à des événements météorologiques entraînant une dégradation des conditions de circulation du réseau routier principal.

Ces mesures concernent principalement le trafic poids-lourds comprenant les transports de marchandises et transports de matières dangereuses dont le poids total autorisé en charge (ou le poids total roulant) est supérieur à 7,5 tonnes. Elles consistent en la mise en place de restrictions de circulation et de zones de stockage et/ou de retournement pour ces catégories de véhicules, de part et d'autre du secteur concerné par les intempéries.

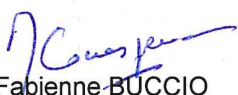
ARTICLE 4 (Exécution) :

Dans les départements de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne, les préfètes et préfets, les présidentes et présidents des conseils départementaux, les directrices et directeurs départementaux des territoires et de la mer, les directrices et directeurs départementaux de la sécurité publique, les commandants de groupements de gendarmerie départementale,

Dans la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, le préfet délégué pour la défense et la sécurité, la directrice interdépartementale des routes de zone, le général de division commandant la région de gendarmerie Nouvelle Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense Sud-Ouest, le général commandant de région adjoint commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Vienne, le général commandant de région adjoint commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne, le contrôleur général directeur départemental de la sécurité publique de Gironde coordonnatrice zonale, le contrôleur général directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité Sud-Ouest (CRS), le chef d'état-major interministériel de zone Sud-Ouest (EMIZ), la directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine (DREAL NA), la cellule routière zonale Sud-Ouest (CRZ), le directeur interdépartemental des routes de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest (DIR de zone), les directeurs interdépartementaux des routes Atlantiques, centre ouest, sud-ouest, (DIR A, DIR CO et DIR SO), les directeurs régionaux d'exploitation des ASF Ouest-Atlantique, Centre Auvergne, Aquitaine-Midi-Pyrénées, Sud-Atlantique Pyrénées (pour Vinci Autoroutes), le directeur de l'exploitation de la société COFIROUTE (pour Vinci Autoroutes), le directeur de l'exploitation de la SANEF (pour A'LIENOR), le directeur de l'exploitation de EGIS (pour ATLANDES), sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 22 octobre 2019, et sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle Aquitaine, préfecture de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest.

Fait à Bordeaux, le **19 OCT. 2020**
La préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
pour la Préfète,


Fabienne-BUCCIO
Le Préfet délégué pour
la défense et la sécurité

Martin GUESPEREAU

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2020-10-19-002

Arrêté portant modification de la composition du conseil
d'administration de la CARSAT Centre-Ouest

*Arrêté portant modification de la composition du conseil d'administration de la CARSAT
Centre-Ouest*



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n°51/2020

portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Centre-Ouest

Le ministre des solidarités et de la santé

- Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D.231-1 à D.231-4 ;
Vu l'arrêté ministériel du 28 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Centre-Ouest modifié le 10 septembre 2018 ;
Vu l'arrêté du 1 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;
Vu la proposition du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) ;

A R R Ê T E

Article 1

L'arrêté ministériel en date du 28 janvier 2018 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Centre-Ouest est modifié comme suit :

Dans la liste des représentants des employeurs désignés au titre du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) est nommé :

- **Monsieur Bruno DEBATISSE** en tant que suppléant en remplacement de Madame Céline MAGNE.

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 19 octobre 2020

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit
des organismes de sécurité sociale

Hubert VERDIER

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2020-10-19-005

Arrêté portant modification de la composition du conseil
de la CPAM de Lot et Garonne

Arrêté portant modification de la composition du conseil de la CPAM de Lot et Garonne



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n°52/2020

portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lot et Garonne

Le ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 211-1, D.231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté ministériel n°60 du 16 mars 2018, portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lot et Garonne, modifié les 10 avril 2019, 5 juillet 2019 et 10 avril 2019 ;

Vu l'arrêté du 1 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la proposition de la Confédération Générale du Travail (CGT) ;

ARRÊTE

Article 1

L'arrêté ministériel en date du 16 mars 2018 portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lot et Garonne est modifié comme suit :

Dans la liste des représentants des assurés sociaux désignés au titre de la Confédération Générale du Travail (CGT) sont nommés ;

- **Madame Céline LE BERRE**, en tant que titulaire, en remplacement de Monsieur Denis PINSOLLE,
- **Monsieur Michel VALENTIN-GARRIGUE**, en tant que suppléant, en remplacement de Madame Céline LE BERRE,
- **Madame Sylvie ROSSI**, en tant que suppléante, en remplacement de Madame Olivia MAATALLAH.

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 19 octobre 2020

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit
des organismes de sécurité sociale

Hubert VERDIER

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2020-10-21-001

Arrêté portant modification de la composition du conseil
d'administration de la CAF de la Gironde

Arrêté portant modification de la composition du conseil d'administration de la CAF de la Gironde



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n°53/2020

portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde

Le ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D.231-1 à D.231-4,

Vu l'arrêté ministériel n°9 du 19 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, modifié les 30 avril 2018, 16 juillet 2020 et 4 septembre 2020 ;

Vu l'arrêté du 1 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la proposition de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) ;

ARRÊTE

Article 1

L'arrêté ministériel en date du 19 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales est modifié comme suit :

Dans la liste des représentants des assurés sociaux désignés au titre de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) sont nommés:

- **Monsieur Pierre SENETAIRE** en tant que titulaire en remplacement de Madame Michèle BONNEFEMNE,
- **Madame Sonia CLAUDE-FEYTIS** en tant que suppléante en remplacement de Madame Isabelle BELHAJ-DELACROIX,
- **Madame Marie-Françoise DELSOL** en tant que suppléante en remplacement de Monsieur Jean-Christophe CHAUMET.

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 21 octobre 2020

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

Hubert VERDIER

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-10-20-002

Arrêté réunion formation conjointe CTA BLP 09-11-2020



RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté relatif à la réunion en formation conjointe du comité technique académique de l'académie de Bordeaux, du comité technique académique de l'académie de Limoges et du comité technique académique de l'académie de Poitiers.

La rectrice de région académique « Nouvelle-Aquitaine », rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités,

La rectrice de l'académie de Limoges,

La rectrice de l'académie de Poitiers,

- **Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983** modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- **Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011** modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment son article 39 ;
- **Vu le décret 2019-1200 du 20 novembre 2019** relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
- **Vu l'arrêté du 8 avril 2011** modifié portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale,

Arrêtent :

Article 1er : Le comité technique académique de l'académie de Bordeaux, le comité technique académique de l'académie de Limoges et le comité technique académique de l'académie de Poitiers sont réunis en formation conjointe, afin d'examiner les questions communes suivantes :

- **Pour avis** : Projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement des Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et des Services Départementaux de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES)

dans le cadre de la séance du : **9 novembre 2020**

Article 2 : Cette formation conjointe est réunie sous la présidence de la rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Bordeaux, assistée des rectrices des académies de Limoges et de Poitiers.

Article 3 : La rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Bordeaux, et les rectrices des académies de Limoges et Poitiers sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région « Nouvelle-Aquitaine ».

A Bordeaux, le **20 OCT. 2020**

La Rectrice de région académique,
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités,

Anne BISAGNI-FAURE

La Rectrice de l'académie de
Limoges,

Anne LAUDE

La Rectrice de l'académie de
Poitiers,

Bénédicte ROBERT

SGAR Nouvelle-Aquitaine

R75-2020-10-19-004

Arrêté du 19 octobre 2020 portant modification de la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine

Arrêté du **19 OCT. 2020**

**portant modification de la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemen-
tal régional de la région Nouvelle-Aquitaine**

la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
Préfète de la Gironde

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4131-2, L. 4134-1 à L. 4134-7-2 et R. 4134-1 à R. 4134-7;

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;

Vu la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la nouvelle délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2017 fixant la liste des organismes représentés et les modalités de désignation des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 fixant la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine modifié ;

Vu la proposition du 25 septembre 2020 de l'Union régionale de la CFDT Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la démission à compter du 12 octobre 2020 de M. Mathieu LE ROCH, désigné par les comités régionaux d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes de la CGT au sein du collège 2 ;

Vu la démission à compter du 1^{er} janvier 2021 de M. Serge ROZIER, désigné par l'Union régionale de la CGT-FO Nouvelle-Aquitaine au sein du collège 2 ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 fixant la liste nominative des membres du conseil économique, social et environnemental régional de la région Nouvelle-Aquitaine est modifié ainsi qu'il suit :

Collège 2 : Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives – II.1

Le poste occupé par M. Mathieu LE ROCH, démissionnaire à compter du 12 octobre 2020, est vacant.

Collège 2 : Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives - II.2

Sur proposition de l'Union régionale de la CFDT Nouvelle-Aquitaine, afin de pourvoir le poste vacant par la démission de M. Michel NEMPON, est nommé à compter du 2 octobre 2020 M. François VEAUX.

Collège 2 : Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives – II.3

Le poste occupé par M. Serge ROZIER, démissionnaire à compter du 1^{er} janvier 2021, est vacant à compter de cette date.

Article 2

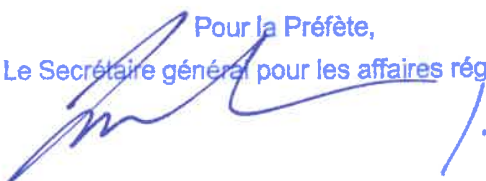
Le reste sans changement.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs régional et notifié au président du conseil régional de la région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'au président du conseil économique, social et environnemental de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le **19 OCT. 2020**

La Préfète de région,

Pour la Préfète,
Le Secrétaire général pour les affaires régionales

Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

4b, esplanade Charles-de-Gaulle
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 90 60 60
www.prefectures-regions.gouv.fr

2/15

Délais et voies de recours

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R.421-1 et suivants du code de la justice administrative :

. un recours gracieux, adressé à :

M. le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
4 b esplanade Charles de Gaulle
33000 BORDEAUX Cedex ;

. un recours hiérarchique, adressé au(x) ministres(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

. un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Bordeaux – 9 rue Tasset – 33000 BORDEAUX.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet "www.telerecours.fr".

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-10-20-001

Arrêté portant agrément en tant qu'Organisme de Foncier
Solidaire de la société coopérative d'intérêt collectif
d'HLM "le COL"



Arrêté

**portant agrément en tant qu'Organisme de Foncier Solidaire de la société coopérative d'intérêt collectif
d'HLM « le COL »**

**La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-ouest,
Préfète de la Gironde**

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.329-1 et R.329-6 à R.329-10 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.255-1 à L.255-19 et l'article R.362-2 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde (hors classe) ;

Vu les statuts de la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM « le COL » du 22 juin 2020 ;

Vu l'avis favorable du comité régional de l'habitat et de l'hébergement en date du 2 octobre 2020 ;

Considérant que le statut juridique de la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM permet de garantir la pérennité des baux accordés dans le cadre de l'activité d'organisme de foncier solidaire ;

Considérant que la composition de l'organe de décision de la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM « le COL » et la description de l'activité professionnelle de chacune des personnes physiques membres de cet organe sont précisées ;

Considérant que le cabinet EXCO SOROSTE a été désigné comme commissaire aux comptes de l'organisme ;

Considérant que les moyens humains et matériels de la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM « le COL » sont adéquats pour conduire les premières opérations en baux réels solidaires ;

Considérant que la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM « le COL » assurera l'information des ménages preneurs de baux réels solidaires ainsi que le contrôle de l'affectation des biens objet de baux réels solidaires et l'agrément des nouveaux acquéreurs ;

Considérant que sur cette base la demande d'agrément de la société coopérative d'intérêt collectif d'HLM « le COL » satisfait aux conditions posées dans l'article R. 329-7 pour le périmètre de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Sur proposition de Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ARRÊTE

Article 1^{er} : La société coopérative d'intérêt collectif d'HLM « le COL » est agréée en tant qu'organisme de foncier solidaire au titre de l'article L. 329-1 du code de l'urbanisme sur le périmètre de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Article 2 : La société coopérative d'intérêt collectif d'HLM « le COL » devra adresser son rapport d'activité, en application de l'article R. 329-11 du code de l'urbanisme, dans un délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice.

Le rapport contient les éléments suivants :

- 1° Un compte rendu de l'activité de l'organisme de foncier solidaire, qui porte tant sur son fonctionnement interne que sur ses rapports avec les tiers, notamment ceux mentionnés à l'article R. 329-5 ;
- 2° Les comptes financiers, certifiés par le commissaire aux comptes ;
- 3° La liste des bénéficiaires d'un bail réel solidaire signé avec l'organisme et les conditions de cession des droits réels au cours de l'exercice ;
- 4° Un bilan de l'activité de suivi des bénéficiaires d'un bail réel solidaire ;
- 5° La description des modalités d'information des preneurs de nouveaux baux réels solidaires ;

6° Si l'organisme de foncier solidaire fait appel public à la générosité, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses et qui mentionne les informations relatives à son élaboration ;

7° La liste des libéralités reçues.

8° Les éléments mentionnés à l'article R.302-15 du code de la construction et de l'habitation permettant d'effectuer le décompte des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire mentionnés au dernier alinéa du IV de l'article L. 302-5 du même code.

Article 3 : La décision prend effet à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 4 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs régional.

Fait à Bordeaux, le **20 OCT. 2020**

La Préfète de région,

Pour la Préfète,
Le Secrétaire général pour les affaires régionales


Patrick AMOUSSOU-ADEBLE